

Felipe Alou
dirigera les **Giants**
Cahier Sports, page S7

Notre cuisine
est-elle **figée?**
Cahier Actuel, page B1

Serge Dansereau

MONTRÉAL | JEUDI 14 NOVEMBRE 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119^e ANNÉE > NO 26 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Saddam accepte

Le retour des inspecteurs de l'ONU repousse l'imminence d'une guerre en Irak



Saddam Hussein (au centre), qui présidait une réunion mixte des instances dirigeantes du parti Baas, hier à Bagdad, a accepté sans condition la venue en Irak des inspecteurs de l'ONU.

Le Canada prend au sérieux les menaces de ben Laden

JOËL-DENIS BELLAVANCE et ANDRÉ DUCHESNE

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien prend très au sérieux les menaces de représailles qu'aurait proférées le leader du réseau Al-Qaeda, Oussama ben Laden, contre le Canada sur une bande audio diffusée sur les ondes du réseau de langue arabe Al-Jazira.

Mais il a la ferme intention de continuer à participer à la lutte contre le terrorisme aux côtés des États-Unis, même si le Canada fait partie d'une liste de pays alliés dans la mire des terroristes, a déclaré hier le vice-premier ministre et ministre des Finances, John Manley.



John Manley

Cela dit, le ministère des Affaires étrangères a rappelé à tous les membres des missions canadiennes à l'étranger la nécessité de demeurer vigilant à la suite de la diffusion de ce message dont la voix, selon des analyses préliminaires d'experts américains en renseignement, serait bien celle de ben Laden.



RICHARD HÉTU
LA PRESSE À NEW YORK

L'Irak a éloigné hier l'imminence d'une guerre sur son territoire en acceptant sans condition la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur son désarmement et le retour des inspecteurs, dont les premiers devraient partir lundi pour Bagdad.

« Nous sommes préparés à recevoir les inspecteurs afin qu'ils puissent remplir leur devoir et s'assurer que l'Irak n'a pas développé d'armes de destruction massive depuis leur départ en 1998 », a écrit le ministre irakien des Affaires étrangères, Naji Sabri, dans une lettre de neuf pages remise au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

« Le travail des inspecteurs confirmera que l'Irak n'a jamais produit d'armes de destruction massive, nucléaires, chimiques ou biologiques et n'a pas non plus été en possession de telles armes. »

Les 15 membres du Conseil de sécurité avaient donné une semaine à l'Irak pour accepter leur résolution. C'est donc avec 48 heures d'avance que le ministre irakien des Affaires étrangères a fait connaître la décision de son



George W. Bush et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ont conféré hier à la Maison-Blanche.

pays. La veille, le Parlement irakien avait créé un faux suspense en rejetant le texte onusien.

Adoptée à l'unanimité, la résolution 1441 donne à l'Irak une dernière chance de se débarrasser de ses armes de destruction massive tout en l'avertissant de sérieuses conséquences dans le cas où il se déroberait à ses obligations.

En vertu de cette résolution, l'Irak a désormais jusqu'au 8 décembre pour faire « une déclaration à jour, exacte et complète » sur tous les aspects de ses programmes d'armements. De leur côté, les équipes d'inspecteurs de l'ONU doivent commencer leur travail de vérification au plus tard le 23 décembre.

La décision de l'Irak a été accueillie avec satisfaction par plusieurs pays, dont la Russie, et avec scepticisme par d'autres, dont les États-Unis, qui ont mené la campagne en faveur de l'adoption de la résolution 1441. Par la voix du premier ministre Jean Chrétien, le Canada s'est pour sa part réjoui de la tournure des événements tout en prônant la vigilance.

« Nous avons appris avec plaisir que le gouvernement de l'Irak a accepté la résolution 1441 du Conseil de sécurité », a fait savoir le premier ministre dans un communiqué. « En même temps, nous sommes conscients du fait que ce n'est qu'un premier pas. Saddam Hussein a la fâcheuse habitude de recourir à l'obstruction et de se dérober quand il s'agit de se conformer pleinement aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. »

Pour Washington, l'Irak doit maintenant traduire ses paroles dans des actes.

« Nous ne tolérerons aucune tromperie, duperie ou rouerie », a déclaré le président George W. Bush aux journalistes après une réunion de son cabinet à la Maison-Blanche.

Voir SADDAM en A2

Autre texte en A4

cyberpresse.ca Suivez l'évolution de la situation en Irak à : www.cyberpresse.ca/irak

Les spécialistes feront une autre journée d'étude en décembre

ALEXANDRE SIROIS et PASCALE BRETON

TOUT en se montrant ouverts à une reprise des négociations avec le ministre de la Santé, François Legault, les médecins spécialistes laissent clairement entendre qu'ils sont prêts à prendre « les moyens nécessaires » pour avoir gain de cause, à commencer par un nouvel arrêt de travail prévu en décembre.

Au terme d'une journée d'étude qui a occasionné le report de 10 000 actes médicaux (voir autre texte en page A9), le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Yves Dugré, a dit hier avoir reçu l'appui des quelque



Yves Dugré

3000 membres de sa corporation réunis au Stade olympique. Il a du même souffle annoncé la tenue d'une seconde journée d'étude le 2 décembre.

« Les 3000 spécialistes ont confirmé très clairement, unanimement, le mandat que la Fédération avait (...) de prendre tous les moyens pour

Voir SPÉCIALISTES en A2

LES COLS BLEUS AU BORD DE LA GRÈVE

« On nous prend pour des ti-counes », s'indigne Jean Lapierre

KARIM BENESEAIEH

LE « nouveau syndicat » des cols bleus de Montréal a tonné hier soir, et fort.

Dans une proportion de 93,6 % les travailleurs ont rejeté les offres de la Ville et accordé à leurs représentants un mandat de déclencher les moyens de pression jugés nécessaires, pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Dès ce matin, les cols bleus mettront de la pression sur leur employeur en refusant systématiquement de remplacer les

contremaîtres et les chefs d'équipe.

De plus, le syndicat a demandé l'intervention de Québec afin qu'un conciliateur soit nommé dans les négociations avec la Ville, taxée de « mauvaise foi » par le président du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-FTQ), Jean Lapierre. Le résultat a été annoncé hier vers 20 h 30 dans un complexe Claude-Robillard largement déserté :

Voir COLS BLEUS en A2

MON CLIN D'OEIL | STÉPHANE LAPORTE
Qui profitera le plus du Sommet des régions ? Les hôtels de Québec.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	E2	Loteries	A2, A9
Bridge	E8	Mots croisés	E2, S12
Décès	E6, E7	Mot mystère	E2
Êtes-vous observateur		Petites annonces	
		- immobilier	E4, E5
		- marchandises	E5
Feuilleton	E2	- emplois	E5
Forum	A15-A17	- automobile	E5, E6, E8
Horaires spectacles	C6	- affaires	D2
Horaires télévision	C2	Quoi faire	D16
Horoscope	E6		
Le monde	A12-A14, A18		

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum 8, minimum 1



6 21924 98765 1

Nouveau
Plan de protection*
contre les bris, la perte et le vol.

PLAN DE PROTECTION

* Voir détails en succursale 3093639

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

Examen de la vue
Verres de contact
Grand choix de montures exclusives

PARTOUT AU QUÉBEC

Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE



Comme un film des années 50

Après *Safe* qui l'avait fait connaître, Julianne Moore renoue avec le réalisateur Todd Haynes dans son quatrième film, *Far from Heaven*, campé dans les années 50. Elle y incarne une femme au foyer qui croit vivre le bonheur parfait jusqu'à ce qu'elle apprenne que son mari est homosexuel. L'actrice et le réalisateur expliquent à Isabelle Massé comment ils ont si bien réussi à recréer l'ambiance des films des années 50.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec Michel Tremblay en direct

du Salon du livre de Montréal, à midi
cyberpresse.ca/clavardage

> La route du rhum en pleine hécatombe

cyberpresse.ca/routedurhum

> Clôture du controversé Rendez-Vous national des régions

cyberpresse.ca/regions

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION
redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT
(514) 285-6911
1-800-361-7453

PETITES ANNONCES
petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS
deces@lapresse.ca (514) 285-6816

LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 3-2-6 > À quatre chiffres : 9-5-2-9 | LOTO 6/49 > 06-07-16-25-40-48 Compl. : 17 > Extra : 206204

SUITES DE LA UNE

MENACES

Suite de la page A1

« L'enregistrement diffusé (mardi) par le réseau Al-Jazira, qui applaudit les attentats terroristes perpétrés et annonce de nouveaux actes de violence, démontre que le terrorisme demeure une menace internationale constante », a déclaré John Manley, de passage à Lethbridge, en Alberta.

« Les menaces comme celles-ci ne font que renforcer notre détermination », a ajouté M. Manley, qui est responsable au sein du cabinet de la coordination des efforts du gouvernement reliés à la lutte contre le terrorisme.

Selon lui, les Canadiens n'ont pas à prendre des mesures de précautions extraordinaires « pour le moment ». Par contre, les services canadiens de renseignements sont aux aguets afin de déterminer si des mesures particulières doivent être mises en œuvre pour éviter des attentats.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le gouvernement fédéral a annoncé des investissements de 7,1 milliards de dollars au cours des prochaines années afin d'améliorer la sécurité aux divers points d'entrée du pays.

Les appels d'offres se multiplient en ce sens. Ainsi, le 1^{er} novembre dernier, l'Agence des douanes et du revenu a amorcé sa recherche en vue de se doter d'équipements de détection de matières radioactives et nucléaires dans les ports, tandis que la Défense nationale se pro-

pose d'acheter un système de détection et d'identification d'agents biologiques.

Outre le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne et l'Australie sont visées par les menaces de représailles parce qu'elles travaillent aussi étroitement avec les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme.

Dans son dernier rapport annuel publié récemment, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a averti le gouvernement Chrétien que des individus appuyant la cause de ben Laden ou approuvant son idéologie sont présents dans plusieurs pays, dont le Canada.

Le SCRS a aussi affirmé que le Canada fait partie des cibles potentielles du réseau Al-Qaeda en raison de sa participation à la guerre au terrorisme en Afghanistan aux côtés des États-Unis et des liens étroits que les deux pays entretiennent. « Parce qu'il participe activement et ouvertement à la lutte internationale contre le terrorisme, qu'il est voisin des États-Unis et entretient des relations avec eux, le Canada risque d'être pris pour cible directement ou indirectement par un réseau terroriste », souligne le SCRS dans son rapport annuel.

Le directeur de l'organisme, Ward Elcock, a renouvelé cet avertissement vendredi dernier à l'occasion d'une sortie publique à Vancouver. « Les Canadiens ne devraient pas se sentir à l'abri du terrorisme et nous devons demeurer vigilants

si nous voulons être en mesure de faire face aux risques », y expliquait-il.

Au Canada, c'est la Gendarmerie royale qui est porte-parole des organisations chargées de la protection publique et de la lutte contre le terrorisme. Hier, le sergent Paul Marsh de la GRC a indiqué qu'il n'était pas surpris par ces menaces et que le niveau de veille et de surveillance contre d'éventuels attentats était maintenu. « Nous prenons les mesures nécessaires pour enquêter sur toutes les menaces faites contre le Canada », a-t-il ajouté.

Dans la foulée des attentats du 11 septembre aux États-Unis, l'an dernier, le gouvernement fédéral a identifié quelque 500 endroits importants au Canada qui pourraient être une cible de choix des terroristes. Cette liste, compilée par le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC), comprend notamment les installations nucléaires, les réseaux de transmission d'électricité, les hôpitaux, les services financiers, les services de transport, les assemblées législatives ainsi que le parlement.

Hier, quelques experts consultés par *La Presse* ont qualifié la menace de sérieuse tout en estimant que le renforcement des mesures de sécurité est adéquat. « On pourrait en faire plus, mais il faut un certain équilibre pour éviter de créer une panique non nécessaire dans la population, ce qui ferait le jeu des terroristes », dit Henri Habib de l'Institut islamique de l'Université McGill.

SADDAM

Suite de la page A1

Et d'ajouter, en faisant allusion au président irakien : « S'il choisit de ne pas désarmer, nous le désarmerons. Cela doit être clair pour Saddam Hussein et pour tout le monde. Et s'il choisit de ne pas désarmer, nous aurons avec nous une coalition bien disposée. »

Malgré son acceptation officielle de la résolution 1441, l'Irak n'a pas caché son amertume, fustigeant les deux pays responsables du « contenu détestable » du texte onusien.

« Les mensonges et les manipulations de l'administration américaine et du gouvernement britannique seront mis en lumière, tandis que le monde verra combien les Irakiens se sont montrés honnêtes et conciliants dans leurs déclarations et dans leurs actes », a écrit le ministre irakien des Affaires étrangères dans sa lettre au secrétaire général de l'ONU.

Selon la résolution 1441, tout manquement de l'Irak exposerait celui-ci à de « graves conséquences ». Ces manquements devront immédiatement être portés à l'attention du Conseil de sécurité, qui pourrait conclure à « une violation substantielle » des obligations du régime irakien.

Il est probable alors que les États-Unis demanderaient au Conseil de sécurité d'autoriser d'autres pays membres à participer à une opération militaire.

Au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, a exprimé le souhait qu'une deuxième guerre du Golfe soit évitée. Selon lui, la décision irakienne « est un développement important sur la voie d'une résolution de la crise irakienne dans le cadre de l'ONU ».

Hans Blix, chef de la Commission de contrôle de vérification et d'inspection de l'ONU, et Mohammed El-Baradei, son homologue de l'Agence internationale de l'énergie atomique, devraient se rendre à Bagdad lundi à la tête de la première équipe d'inspecteurs.

SPÉCIALISTES

Suite de la page A1

réussir la négociation », a déclaré le Dr Dugré. Le succès des pourparlers se traduira, selon lui, par la protection de l'autonomie des médecins et l'amélioration des conditions de travail, y compris la rémunération.

Le porte-parole des spécialistes n'a toutefois pas voulu préciser si d'autres moyens de pression risquent d'être envisagés. Les médecins se contenteront pour l'instant de continuer à ne plus participer aux nombreux comités du milieu de la santé qu'ils boudent depuis quelques jours en guise de protestation. Il faudra attendre la seconde journée d'étude pour en savoir plus sur de prochaines actions possibles.

« J'espère que d'ici ce temps, le ministre Legault et son gouvernement auront compris que les médecins spécialistes sont décidés, a dit le Dr Dugré. Qu'il y a une mobilisation des médecins et que quand on se mobilise comme ça — tous les 11 ou 12 ans —, il y a certainement une accumulation de frustration et d'inquiétude et on doit en tenir compte absolument. »

Cela dit, les spécialistes semblaient hier enclins à répondre à l'invitation de M. Legault, qui a proposé une reprise des pourparlers. « Je demande sincèrement aux médecins spécialistes, pour le bien de la population, de revenir s'asseoir à la table. Nous avons les mêmes objectifs, nous voulons ensemble donner de meilleurs services à la population et il faut trouver des solutions ensemble », a-t-il dit.

Ce à quoi le Dr Dugré s'est empressé de répondre : « Qu'il m'écrive demain matin et on va être là lundi matin. » Optimiste, le leader des spécialistes a insinué, lorsqu'on lui a demandé jusqu'où ses troupes pourraient aller pour faire valoir leurs revendications, qu'une entente négociée est toujours possible. « J'ose croire que quelqu'un va prendre la responsabilité de régler avec une fédération et des médecins qui sont prêts à négocier », a-t-il lancé.

L'écart entre ce que les médecins exigent et ce que Québec semble vouloir concéder est cependant grand. Hier, les spécialistes ont

soutenu qu'ils sont exploités par le gouvernement provincial. « Nous, médecins du Québec, sommes exploités. Assez, c'est assez. N'ayons plus peur de le dire », a déclaré le secrétaire de la FMSQ, Richard Leblond.

Les spécialistes veulent que Québec fasse grimper leur rémunération de quelque 40 %, dont 7 % annuellement pendant trois ans pour ce qui est des sommes versées directement aux médecins. La balance de l'augmentation serait notamment utilisée pour l'achat d'équipement ou pour diverses mesures comme des congés parentaux.

Les piètres conditions de travail, les ratés provoqués par la pénurie dans de nombreuses spécialités et le manque d'accès aux salles d'opération et à l'équipement médical ont également été maintes fois déplorés par les représentants de la FMSQ, qui ont passé la matinée à galvaniser leurs troupes devant les médias.

À Québec, le ministre de la Santé, François Legault, n'a pas seulement invité les spécialistes à

revenir à la table de négociation. Il a aussi déploré les moyens de pression entrepris hier. Jugant « déplorable et inacceptable » que quelque 10 000 patients aient vu leurs examens et opérations reportés hier, le ministre a cependant refusé d'envisager pour le moment des mesures extrêmes de la part du gouvernement. Il a fait appel au professionnalisme des médecins.

Se disant sensible aux conditions de travail difficiles et au manque de ressources dans les hôpitaux, M. Legault a rappelé qu'il ne pouvait en faire davantage. « Je ne peux pas donner de l'argent que je n'ai pas et quand on demande des 500 millions de dollars, je ne les ai pas », a-t-il dit. Des propos contredits par le Dr Dugré, qui s'est étonné que Québec ait entre autres des fonds pour l'Hippodrome, mais pas pour les spécialistes.

Les spécialistes gagnent en moyenne 184 000 \$ annuellement et réclament une augmentation salariale équivalente à 60 000 \$ par médecin, a estimé le ministre. En

tenant compte des congés parentaux et du régime de retraite, les revendications des médecins s'élèvent à 40 % de plus que ce qui leur est actuellement consenti, a-t-il confirmé.

Le gouvernement leur a plutôt offert une augmentation salariale de 2 % et la mise en place d'un comité qui devra analyser de façon détaillée l'écart entre les médecins spécialistes et leurs homologues des autres provinces canadiennes et des États-Unis.

Commentant le conflit, le premier ministre Bernard Landry a pour sa part invité les diverses parties à faire preuve d'humanisme. « Les médecins spécialistes sont des scientifiques, sans aucun doute essentiels à notre collectivité, mais leur métier comprend aussi des aspects humains et humanitaires. Il ne faudrait d'aucune manière que des gens vulnérables et malades souffrent au moindre degré d'un affrontement qui comporte des dimensions matérielles et matérielles. C'est l'appel que je fais. »

COLS BLEUS

Suite de la page A1

il ne restait que 200 des 4211 cols bleus qui ont participé à l'assemblée.

« On nous prend pour des *ti-couanes*, ils nous sous-estiment, ils nous méprisent, ils nous prennent de haut », a déclaré M. Lapière. J'ai adoré ça pendant les 19 ans où j'ai été président, être pris pour un naïseux. S'ils nous prennent pour des naïseux, on va agir en naïseux. »

Il a en outre dénoncé les « avo-casseries » des négociateurs patronaux dont le seul objectif serait de gagner du temps afin d'aller en arbitrage. « Depuis 1989 que je suis négociateur, j'ai vu des négociations ardues, mais jamais un comportement pareil », a déclaré Michel Fontaine, conseiller syndical. Il y a de l'hypocrisie à la table, on nous déclare des choses pour les retirer ensuite. »

M. Lapière a donné en exemple le « merveilleux » règlement intervenu sur cette semaine entre l'Office municipal d'habitation de Montréal et ses 220 cols bleus, dont 70 proviennent de la fusion des municipalités de l'île. Selon cette entente, les nouveaux membres héritent d'augmentations de 3 % à 12 % pour l'harmonisation et tous ont droit à une hausse supplémentaire de 2,5 % pour l'année 2003. L'OMHM, de son côté, estime pouvoir récupérer ces sommes par des gains de productivité, entre autres parce que ses employés vont pouvoir faire de menus travaux de plomberie.

Selon Jean Lapière, l'adminis-

tration Tremblay a une dernière chance de s'entendre avec ses quelque 7800 cols bleus. « Le message va se rendre clairement qu'on ne tolérera pas le double discours. Gérald Tremblay a une dernière occasion de sauver la ville : sans notre aide, il n'a aucune chance. »

Les négociations achoppent sur de nombreux points cruciaux, à commencer par les salaires. La Ville offre un gel pour 2003 et des augmentations de 2 % jusqu'en 2006. Ces augmentations sont conditionnelles à des hausses de productivité et des économies que promet de réaliser le syndicat.

C'est cependant au chapitre de l'harmonisation des 29 conventions collectives — toutes échues depuis mai dernier en vertu de la loi — que l'affrontement est le plus évident. La Ville a demandé que cet aspect soit mis sur la glace jusqu'en 2004. « Il n'est pas question que nos membres soient traités de façon inéquitable, ça n'a pas de bon sens », dit M. Fontaine. Tout le monde a été augmenté depuis la fusion : les élus gagnent plus, les cadres aussi, seuls les employés restent au même salaire. »

Plus tôt dans la journée, le président du conseil exécutif de la Ville, Frank Zampino, avait déclaré ne rien trouver d'anormal à la tenue de cette assemblée où on avait annoncé un vote possible sur un mandat de grève. « Pour nous, ça fait partie du déroulement normal des choses où le syndicat revient devant ses membres pour faire un bilan. Si c'est pour accélérer les négociations, ça me va. Je demeure con-

fiant que les cols bleus vont revenir à la table de négociation, avec comme objectif de part et d'autre d'en arriver à une entente. »

Les demandes syndicales, a précisé M. Zampino, n'empêcheront pas la confection du budget 2003 dont on devrait connaître les détails le 28 novembre. « Nous proposons un gel salarial pour l'année prochaine et c'est la base sur laquelle nous préparons le budget. Nous ajusterons ce budget s'il le faut pour refléter ce qui aura été conclu. »

À Longueuil aussi

Par ailleurs, les 600 cols bleus de la Ville de Longueuil ont voté eux aussi hier soir des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. « Nous avons d'abord le mandat de reprendre les discussions avec l'employeur, dit Serge Pilote, conseiller syndical au SCFP. Advenant l'impasse, nous agirons. »

Les travailleurs manuels avaient décidé plus tôt cette semaine de dénoncer l'attitude « autoritaire » de l'administration du maire Jacques Olivier depuis septembre dernier. « Nous voulions stopper les façons de faire de l'employeur avant que le conflit ne devienne trop lourd », dit M. Pilote.

Après de sérieuses discussions avec la partie patronale hier dans la journée, le syndicat est confiant. « L'employeur semble soudainement faire preuve d'ouverture et ce nouveau développement a grandement influencé le vote des membres en faveur d'une proposition modérée », dit M. Pilote.

BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830



Hampton Spirit
COURBES PRONONCÉES ET LIGNES DROITES
SCULPTÉES DANS L'OR OU DANS L'ACIER.
PRÉSENTÉE EXCLUSIVEMENT SUR BRACELET
EN PEAU D'ALLIGATOR.
www.baume-and-mercier.com

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

MENACES DE BEN LADEN



«Pourquoi vos gouvernements se sont-ils alliés à l'Amérique pour nous attaquer en Afghanistan, et je cite en particulier la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Allemagne et l'Australie?»

Le visage illusoire d'Al-Qaeda

JOONEED KHAN

OUSSAMA ben Laden est bien vivant. Ronald Noble, directeur général d'Interpol, l'affirmait vendredi. L'authentification hier par des experts américains, de la voix sur une cassette audio qui approuve les récents attentats terroristes du Yémen jusqu'à Bali, et en annonce d'autres, jusqu'au Canada, en est le premier indice — quoique pas aussi concluant qu'une cassette vidéo.

« Je ne suis pas expert en analyse vocale. Mais le style de ben Laden, c'est de se montrer à la télé. Et il n'a jamais attendu si longtemps pour se montrer. Qu'il soit malade ou qu'il ait changé de visage est une bonne idée pour expliquer son choix de l'audio. C'est de la spéculation. Moi, je reste sceptique », a indiqué à *La Presse* Adam Dolnik, expert du contre-terrorisme à l'Institut d'études internationales de Monterey, en Californie.

Mais, que ben Laden soit mort ou vivant, ou qu'il dirige toujours ou non Al-Qaeda, ce réseau terroriste reste actif, de l'avis de nombreux experts américains et européens, cherche à se renforcer, et demeure capable d'activer des cellules dans de 60 à 65 pays pour causer de graves dégâts humains et matériels.

« Al-Qaeda s'est reconstitué et entend nous attaquer à nouveau », a dit George Tenet, le directeur de la CIA, devant le Congrès le mois dernier. Selon un récent rapport de l'ONU, les finances du réseau terroriste sont solides. Al-Qaeda recrute maintenant des femmes comme courriers portant argent et messages dans le monde, selon *USA Today*. Mais le même article cite des documents du FBI qui indiquent que Al-Qaeda ne dispose pas de plus de 200 agents actifs de par le monde. Selon ces documents, la guerre en Afghanistan qui renversa le régime des talibans il y a un an, a détruit les sanctuaires d'Al-Qaeda et dispersé

l'organisation dans la clandestinité globale — avec encore, cependant, quelque 20 000 combattants de divers pays déjà entraînés sur le sol afghan. Et les télécopies, appels téléphoniques et courriels de tous les suspects dans au moins 90 pays sont sous surveillance constante.

Là aussi, Adam Dolnik met son bémol. « Ben Laden n'a jamais été le chef effectif d'Al-Qaeda, qui n'est d'ailleurs pas une formation structurée mais plutôt une nébuleuse de groupes dotés de cellules autonomes et compartimentées, qui ont leurs propres dynamiques internes. Et l'idéologie wahhabite d'Al-Qaeda voit le baasisme irakien et le chiisme iranien comme des ennemis mortels. »

Selon lui, « l'entourage de Bush a personnalisé le terrorisme en lui donnant le visage de ben Laden ; ça sert bien sa croisade, ça lui a donné un mandat qu'il n'avait pas à son entrée à la Maison-Blanche en janvier 2001, et comme un effet de miroir, la croisade de Bush sert à renforcer Al-Qaeda et l'image de ben Laden ».

Avec sa collègue Kimberley McCloud, Adam Dolnik a signé en mai dernier dans le *Christian Science Monitor* un article appelant à « démythifier Al-Qaeda ». « Les États-Unis et leurs alliés dans la guerre au terrorisme doivent dégonfler l'image d'Al-Qaeda comme un réseau terroriste omniprésent et super-organisé, et l'appeler pour ce qu'il est : une lâche collection de groupes et d'individus qui ne revendique même pas l'appellation d'Al-Qaeda. »

L'approche proposée est plus complexe. Comme le soulignent des experts cités par la presse américaine et européenne, « les États-Unis et leurs alliés ne vaincront pas le terrorisme s'ils n'en éliminent pas les racines : ressentiment des musulmans en raison des conflits en Palestine, en Irak, au Cachemire, et les crises sociales et humaines dans les pays pauvres ».

Bush poursuit sa guerre



MARTIN VALLIÈRES
LA PRESSE À WASHINGTON

La diffusion d'un message enregistré attribué à Oussama ben Laden et qui contient des menaces d'autres attentats contre les États-Unis et ses alliés, dont le Canada, a ramené la « guerre au terrorisme » sous les feux de la rampe dans la capitale américaine.

Assez, en tout cas, pour détourner une partie de l'attention accordée à la réponse de l'Irak à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, que l'administration Bush a accueillie hier avec scepticisme alors que le Pentagone continuait de fourbir ses armes.

« Peu importe qui parle dans cet enregistrement, il s'agit certainement d'un rappel au monde entier que nous sommes en guerre », a dit le président George W. Bush avant une réunion de son cabinet.

« Le contenu de ce message est sérieux et il devrait rappeler aux Américains et à nos amis et alliés qu'il y a un ennemi actif qui continue de propager la haine et qui est prêt à tuer pour atteindre ses objectifs. »

Le chef de la Maison-Blanche a tenté ensuite de se faire rassurant en insistant que la guerre au terrorisme faisait des « progrès importants » tous les jours grâce à la collaboration de quelque 90 pays « pour continuer cette chasse à l'homme et intercepter les fonds destinés aux terroristes. »

Les principaux services de renseignements américains, la CIA et la NSC (National Security Agency), ne pouvaient encore confirmer hors de tout doute,

hier soir, que la voix du message enregistré était vraiment celle d'Oussama ben Laden.

Néanmoins, la menace d'autres attentats par le réseau Al-Qaeda contre les États-Unis et des pays alliés semblait faire peu de doute.

« Ce message indique leur désir de mener des attaques encore plus graves dans un avenir rapproché », a commenté le directeur de la CIA, George Tenet, à sa sortie d'une rencontre avec un comité du Congrès.

Pour sa part, le directeur du FBI, Robert Mueller, qui a grossi considérablement ses moyens antiterroristes depuis le 11 septembre 2001, a indiqué que « ce message devrait nous inciter à être encore plus en état d'alerte devant la possibilité d'attaques futures. »

Par ailleurs, des porte-parole du gouvernement Bush tentaient de minimiser toute l'importance accordée à Oussama ben Laden par rapport à l'ensemble de la guerre au terrorisme. « C'est un effort considérable qui implique des dizaines de pays et qui va beaucoup plus loin qu'un seul individu », a indiqué Sean McCormack du Conseil national de sécurité, une des plus hautes instances interministérielles à la Maison-Blanche.

La diffusion de ce nouveau message de menaces attribué à Oussama ben Laden a provoqué des vagues dans la capitale américaine. Plusieurs analystes en politique et en sécurité internationale suggèrent que ce message pourrait « remettre en contexte » toute la priorité accordée aux préparatifs militaires américains contre Saddam Hussein.

« Les citoyens américains et ceux des pays alliés vont s'interroger sur l'urgence des menaces de guerre contre Bagdad alors que celui qui a provoqué la mort de 3000 Américains en septembre 2001 serait encore vivant », a indiqué Daniel Benjamin, analyste au Center for Strategic and International Studies, organisme indépendant à Washington. « Est-ce vraiment plus pressant de détruire le régime et les armes de Saddam Hussein en Irak avant de s'assurer d'avoir mis le réseau terroriste Al-Qaeda hors d'état de nuire ? » s'est demandé M. Benjamin.

Quelques questions sur une cassette

C'est bien ben Laden, croient les experts, mais il reste des doutes

AGNÈS GRUDA

LA VOIX sur la bande diffusée lundi par Al-Jazira appartient-elle bel et bien à Oussama ben Laden ?

La plupart des experts appelés à se prononcer sur l'authenticité de l'enregistrement croient que oui, mais ils n'écartent pas l'hypothèse d'un faux.

George Michael, analyste linguistique cité par la BBC qui a travaillé sur d'autres enregistrements du chef d'Al-Qaeda, s'est dit prêt à « jurer devant un tribunal » qu'il s'agissait bel et bien du chef d'Al-Qaeda. Un journaliste de CNN, Peter Bergen, qui a déjà rencontré Oussama ben Laden, s'est dit certain à 98 % qu'il s'agissait bel et bien de sa voix.

Par contre, Eric Margolis, journaliste canadien qui suit la « carrière » d'Oussama ben Laden depuis une bonne décennie, doute qu'il s'agisse du véritable auteur du message.

Tous conviennent que seule une analyse systématique de la bande permettra d'établir avec certitude qui a raison.

Q Comment s'y prendra-t-on pour analyser la bande ?

R Il y a deux grands moyens d'authentifier l'enregistrement : l'analyse technique de la structure vocale et l'analyse du contenu du message. Selon Steve Aftergood, de la Fédération des scientifiques américains (FAS), chaque personne s'exprime à l'intérieur d'une fourchette de fréquences et avec des inflexions particulières, qui laissent une sorte d'empreinte vocale, semblable à des empreintes digitales. Pour analyser le contenu, les experts comparent le vocabulaire, la structure du texte, les images utilisées avec les enregistrements qui ont été attribués à Oussama ben Laden dans le passé.

Q Quels éléments laissent penser qu'il s'agit bel et bien de la voix d'Oussama ben Laden ?

R L'auteur du message félicite les auteurs d'attentats passés, mais ne revendique pas ces actes terroristes — c'est ce que faisait Oussama ben Laden dans ses messages passés. Les références religieuses ressemblent à celles dont ben Laden fait usage. Notamment l'utilisation du mot « pharaon » pour désigner le président George Bush. Des experts signalent que certains textes coraniques font référence à la « chute du pharaon » pour avertir les leaders arrogants, qui osent mesurer leur pouvoir au pouvoir divin, du sort qui les attend.

Et plusieurs affirment avoir simplement reconnu la voix sur la bande.

Q Qu'est-ce qui nourrit les doutes ?

R Le texte de l'enregistrement est plus simple, moins fleuri que les enregistrements attribués à Oussama ben Laden dans le passé, constate Eric Mar-

golis. « On dirait presque un communiqué de presse », note-t-il. Et les symboles islamiques y sont parsemés avec davantage de parcimonie. Steve Aftergood, de la FAS, souligne que l'on risque de ne jamais connaître le fin mot de l'histoire, puisque l'analyse vocale de la bande sera problématique : il s'agit sûrement d'une copie de mauvaise qualité.

Q Et si c'est lui ?

R Si la voix appartient bel et bien à Oussama ben Laden, cela signifie d'abord et avant tout qu'il est vivant — ou du moins qu'il l'était au moment de la prise d'otages à Moscou et de l'attentat à Bali, auxquels il fait allusion.

Ce serait la première preuve qu'il a survécu aux derniers bombardements en Afghanistan. La dernière preuve remontait à décembre, alors que les services secrets américains ont capté un message du chef d'Al-Qaeda donnant des ordres à ses troupes. Depuis, plus rien. D'autres messages diffusés par Al-Jazira en septembre et octobre ne faisaient référence qu'à des événements passés et auraient pu avoir été enregistrés il y a longtemps.

Le Pentagone a longtemps cru que le Saoudien avait été blessé, et peut-être même tué lors de l'offensive en Afghanistan. Mais la semaine dernière, Ronald Noble, secrétaire général d'Interpol, et August Hanning, patron des services secrets allemands, se sont tous deux dits convaincus que ben Laden était toujours en vie et planifiait de nouveaux attentats.

Q Vivant et en forme ?

R Ça, c'est moins sûr. Un expert japonais de l'analyse vocale a noté que l'auteur du message s'exprime d'une voix rauque et qu'il cherchait son souffle. Les spéculations vont bon train : peut-être Oussama ben Laden souffre-t-il de blessures anciennes. Ou peut-être qu'il est affecté par ses problèmes rénaux.

Q Quelle est l'importance de son message ?

R Plusieurs experts affirment que le réseau Al-Qaeda, durement affecté par les bombardements en Afghanistan, s'est reconstitué sous une forme nouvelle, plus informelle et moins hiérarchisée. « Ce ne sont plus des cellules, mais des électrons libres », selon les mots d'experts français cités par *Le Monde*. Caché, peut-être malade, Oussama ben Laden demeure une figure emblématique et sa prestation sur Al-Jazira est propre à redonner du moral à ses troupes.

Cela dit, certains analystes pensent que son message comportait peut-être des indications codées donnant des instructions pour les prochains attentats. Et ils rappellent que l'attentat de Bali a eu lieu six jours après la diffusion d'un message du numéro deux d'Al-Qaeda, Ayman Al-Zawahiri.

Elizabeth Arden

**UN ACHAT
1 choix
GRATUIT!**

En exclusivité chez Les Ailes de la Mode!

Avec tout achat de 35\$ ou plus de produits Elizabeth Arden, vous pouvez choisir GRATUITEMENT votre prime Elizabeth Arden de format régulier.

Le produit choisi doit différer de l'article acheté et doit avoir une valeur au détail égale ou inférieure au produit acheté initialement. Offre valable jusqu'au 1^{er} décembre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Était donné la forte demande, nous ne pourrions honorer les bons d'achats différés. La prime devra accompagner tous les retours. Cette prime ne peut être jumelée à aucune autre offre et ne s'applique pas aux coffrets-cadeaux. Offre non disponible au Carrefour Laval.

www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537
 • Centre commercial Bayshore, Ottawa (613) 721-4537
MAINTENANT OUVERT Centre-ville Montréal Édifice Complexe Les Ailes (514) 282-4537
 LE GRAND PROJET LES AILES : Fairview Pointe Claire 2003

L'IRAK SE PLIE À LA RÉOLUTION DE L'ONU

Gros plan sur les inspections

GILLES GAUTHIER

L'Irak a accepté hier sans condition la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a été adoptée vendredi dernier et qui durcit le régime des inspections de désarmement sur son territoire. Bagdad avait jusqu'à demain pour exprimer son « intention de respecter pleinement les termes de la résolution ». Voici quelques éléments qu'il faudra avoir à l'esprit au cours des prochains mois.

Q Quand les inspections commenceront-elles ?

R Le chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU (COCOVINU), Hans Blix, et celui de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed El-Baradei, avaient déjà annoncé qu'ils se rendraient en Irak lundi prochain en compagnie d'une équipe d'éclaircisseurs. Cette dernière mettra en place la « structure opérationnelle » et procédera à des inspections limitées. Les véritables inspections débuteront « environ de une semaine à 10 jours plus

tard », précisait hier Melissa Fleming, porte-parole de l'AIEA.

Q Quelles seront les étapes suivantes ?

R Selon la résolution 1441, Bagdad doit présenter avant le 8 décembre une déclaration à jour sur ses programmes d'armes chimiques, biologiques et nucléaires et de fabrication de missiles balistiques, ainsi que sur ses productions chimiques et biologique à des fins civiles. Dans les 60 jours suivant le début de leur mission, la COCOVINU et l'AIEA doivent tracer un programme de travail et le faire approuver par le Conseil de sécurité. Les premiers rapports des deux organismes doivent être présentés au Conseil au plus tard le 23 février 2003 et les suivants à tous les 120 jours.

Q Combien de temps les inspections dureront-elles ?

R Mohamed El-Baradei, de l'AIEA, affirmait hier que les inspecteurs auraient besoin de plusieurs mois, voire un an, pour se faire une idée précise au sujet des programmes nucléaires irakiens.

Q Quelles sont les autres obligations de l'Irak ?

R Il doit permettre aux inspecteurs d'accéder « immédiatement et sans restrictions » à la totalité des zones, installations,

équipements, documents et moyens de transport qu'ils veulent inspecter. Il ne pourra entraver l'accès « à tous les fonctionnaires » et autres personnes et ne pourra s'opposer à ce que les inspecteurs fassent sortir du pays des témoins et leurs familles, et ce pour éviter qu'ils ne soient l'objet de représailles.

Q Qu'advient-il si l'Irak refuse de coopérer ?

R La résolution 1441 stipule que la présentation d'informations fausses ou des omissions dans les déclarations irakiennes « et le fait de ne pas se conformer à tout moment » au texte adopté par l'ONU et de « ne pas coopérer pleinement à son application » constitueront « une nouvelle violation substantielle des obligations » de l'Irak et seront signalés au Conseil de sécurité « aux fins d'évaluation ».

Q Qui sont les inspecteurs ?

R L'ONU a une liste de 220 experts de 44 pays qui ont suivi la formation nécessaire et qui peuvent être envoyés à brève échéance en Irak. Outre des spécialistes en armements et missiles, elle comprend des linguistes ou des personnes qualifiées dans des domaines tels les douanes et les importations. L'ONU estime que 80 experts se trouveront en Irak à tout moment, appuyés par des médecins, pilotes, interprètes et autres, pour un total de 120 à 130 personnes.



Une affiche géante de Saddam Hussein trône dans une artère de Bagdad où passaient deux femmes hier.

Photo AFP ©

La décision ne surprend pas

ANDRÉ DUCHESNE

AU COURS d'une conférence sur l'Irak qu'il donnait hier matin, le professeur Henri Habib prédisait « sans aucun doute » au contenu de la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU. Et il a visé juste.

« J'ai poussé un soupir de soulagement en apprenant la nouvelle. Dans le cas contraire, qu'aurait-on dit de mon analyse ? » lance en riant ce professeur émérite de sciences politiques de l'Université Concordia et qui enseigne à l'Institut islamique de McGill.

Dans un registre plus sérieux, il dit fonder son analyse sur sa conviction que le président de l'Irak est avant tout un homme fasciné par le pouvoir. L'idéologie ne l'intéresse pas, les principes politiques non plus. « Il aime le pouvoir et en ce sens, le perdre dans la foulée d'une guerre avec les puissances occidentales aurait été un désastre pour lui », constate M. Habib.

Pour des raisons tantôt similaires, tantôt plus nuancées, d'autres experts du Moyen-Orient consultés hier par *La Presse* abondent tous dans le même sens.

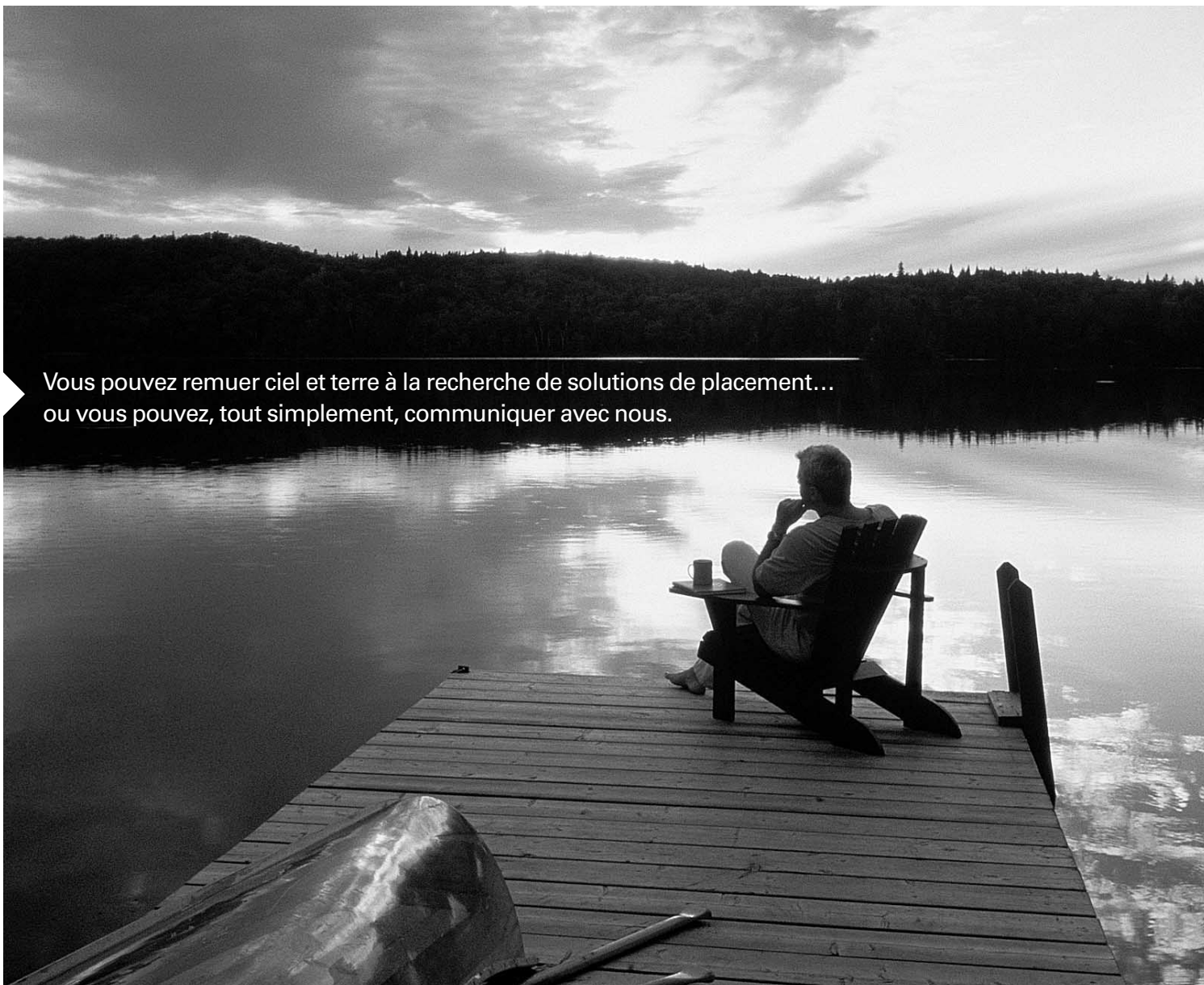
Ainsi, Rex Brynen, professeur de sciences politiques à McGill, estime que le président irakien n'avait pratiquement aucune marge de manoeuvre face à une résolution du Conseil de sécurité claire, précise, quasiment chirurgicale. « Son contenu ne laisse aucune ambiguïté et les Irakiens devront s'y conformer au risque d'une attaque. »

Selon lui, Saddam Hussein a déjà commis d'incroyables erreurs historiques, telles l'invasion du Koweït et la guerre avec le voisin iranien, et il ne voulait pas s'embarquer dans une coûteuse aventure.

De plus, observe Jocelyn Coulon, directeur de la division montréalaise du Centre Pearson pour le maintien de la paix, l'unanimité de cette résolution lui donne encore plus de force. Unanimité, mais aussi équilibre. « Elle est contraignante envers l'Irak, mais aussi envers les États-Unis », dit-il.

Dans un texte publié samedi dernier dans notre section Forum, M. Coulon rappelait que les Américains avaient « truffé » d'espions l'ancienne Commission d'inspection en Irak (UNSCOM), ce qui avait entraîné l'éclatement de celle-ci. « Les inspecteurs qui se rendront en Irak dans les prochaines semaines seront plus indépendants. Ils ne seront pas employés de leur pays respectif, mais de l'ONU », note-t-il.

Pour Sani Aoun, directeur de recherche à la chaire Raoul-Dandurand d'études stratégiques (UQAM), Saddam Hussein a compris qu'il avait le couteau sur la gorge. En dépit de divergences d'opinions dans le bloc occidental, la résolution 1441 lui a montré la solidité de la coalition. Pour lui, le régime de Saddam Hussein se dirige vers l'effondrement. « La résolution lui enlève toute forme de souveraineté et son régime est fragilisé. Saddam a perdu la guerre avant même de l'avoir déclenchée. »



Vous pouvez remuer ciel et terre à la recherche de solutions de placement... ou vous pouvez, tout simplement, communiquer avec nous.

▶ CPG marchés boursiers de la HSBC

Vous souhaitez investir sur les marchés boursiers internationaux, mais vous êtes préoccupé par le risque que ces marchés comportent? La meilleure solution pour vous pourrait être le CPG marchés boursiers de la HSBC.

Le CPG marchés boursiers de la HSBC est lié à un ou des indices boursiers de marchés internationaux. Les variations de ces indices ont une incidence sur le montant des intérêts qui vous est versé. Si le marché enregistre une progression pendant que le CPG est en vigueur, vous réaliserez des revenus d'intérêts jusqu'à concurrence d'un rendement maximal! Par ailleurs, même si le marché enregistre une baisse, votre placement initial est garanti et le plein montant du capital vous sera remis à l'échéance.

En ce moment, le CPG marchés boursiers de la HSBC est offert selon trois options différentes : l'indice canadien, l'indice américain et l'indice international. Tous ces CPG ont une durée de trois ans et ne sont pas remboursables avant

l'échéance. À l'échéance, l'investisseur reçoit son capital ainsi que les intérêts, le cas échéant.

À la HSBC, nous ne sous-estimons pas le pouvoir du savoir à l'échelle locale. C'est pourquoi, vous pouvez vous fier au personnel de nos succursales lorsque vient le moment d'obtenir des conseils et des renseignements sur vos placements.

Nous offrons également, par l'entremise du Groupe HSBC au Canada, des fonds communs de placement, des comptes autogérés, des services de courtage de plein exercice et des services de gestion privée.

Pour de plus amples renseignements sur le CPG marchés boursiers de la HSBC² ou sur d'autres solutions de placement qui pourraient vous convenir, veuillez composer le 1 888 310-HSBC (4722) ou visiter notre site Internet à l'adresse hsbc.ca pour connaître les coordonnées de la succursale de la HSBC la plus près de chez vous.

hsbc.ca

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

Publié par la Banque HSBC Canada

¹En vigueur à compter du 15 octobre 2002. Indice canadien : Le montant des intérêts réalisés représente la somme des variations trimestrielles exprimées en pourcentage, que ces variations soient négatives ou positives, de l'indice S&P/TSX 60^{MD} sous réserve d'une augmentation maximale de 5 % par trimestre. Cette option rapporte un rendement minimal garanti de 4,5 % à l'échéance, ce qui équivaut à un rendement composé annuel de 1,48 %. Si l'indice n'enregistre aucune progression, aucuns intérêts supplémentaires ne seront versés. Indice américain : Les modalités sont les mêmes que celles de l'indice canadien sauf qu'elles s'appliquent à l'indice S&P 500^{MD}. Cette option rapporte un rendement minimal garanti de 4,0 % à l'échéance, ce qui équivaut à un rendement composé annuel de 1,32 %. Si l'indice n'enregistre aucune progression, aucuns intérêts supplémentaires ne seront versés. Indice international : Le montant des intérêts est lié à un panier composé dans des proportions égales de trois indices internationaux, soit le S&P 500^{MD}, le Dow Jones EURO STOXX 50^{MD} et le Nikkei 225^{MD}. Les intérêts sont établis en tenant compte de la moyenne des rendements enregistrés par les indices au cours des douze derniers mois pendant lesquels le CPG est en vigueur, sous réserve d'un rendement maximal de 21 % pour la durée totale du placement. Si les indices n'enregistrent aucune progression, aucuns intérêts supplémentaires ne seront versés.

²Vous y trouverez : des précisions sur la façon dont les intérêts sont calculés ainsi que sur les limites ou les circonstances, par exemple relativement au taux d'intérêt maximal, qui pourraient avoir une incidence sur le montant des intérêts et sur l'augmentation des intérêts en fonction des indices, des précisions sur les méthodes d'étalement qui pourraient être utilisées pour déterminer le montant des intérêts, enfin, une description des indices de dépôt ainsi que la date d'échéance du contrat.

3081917A «Standard & Poor 500^{MD}» et «S&P/TSX 60^{MD}» sont des marques de commerce de The McGraw-Hill Companies, Inc. (le promoteur de ces indices). Le «Dow Jones EURO STOXX 50^{MD}», est une marque de commerce de STOXX Limited (le promoteur de cet indice). Ces indices sont utilisés sous licence par la Banque HSBC Canada. Le «Nikkei 225^{MD}» est la marque de service de Nihon Keizai Shimbun, Inc. (le promoteur de l'indice). Les promoteurs ainsi cités ne parrainent, n'endorment, ne vendent ni ne font la promotion du CPG marchés boursiers de la HSBC. Les promoteurs n'émettent pas non plus d'avis quant au bien-fondé d'acheter un CPG marchés boursiers de la HSBC. Ils se réservent tous les droits, y compris les droits d'auteur, se rapportant à leurs indices respectifs.



GATINEAU

La grande virée de Foglia

Pour faire le portrait de son pays dans 10 ans

Pour faire le portrait de son pays dans 10 ans, il faut aller dans une université, un matin, à 9h. De préférence une université sans prestige, on ne veut pas faire le portrait d'une élite, mais de la classe moyenne qui peuple le pays.

Disons l'Université du Québec en Outaouais, à Gatineau.

On choisira des étudiants en administration : ils ont une bonne idée de ce qu'ils veulent faire plus tard. Pourquoi 9h du matin ? Pour rien. C'est tombé comme ça. C'était le cours de gestion de M. Paul Legris, qui est aussi conseiller au recteur. Vous me laissez seul avec vos étudiants M. Legris ? Merci. Il a quitté la classe et je me suis retrouvé face à une trentaine de premières années en administration.

Bonjour, je suis journaliste à *La Presse*, je fais le tour du Québec, je rencontre des gens. Pourquoi vous ? Parce que dans 10 ans, vous serez les petits boss du pays. Ils avaient l'air plus jeunes que leurs 20 ans, mais peut-être que ce que je prenais pour des restes d'enfance étaient des restes de sommeil. Ils étaient encore un peu endormis.

Je leur ai dit voilà, le monde marche comme ça, et j'ai dessiné au tableau comment je pense que le monde marche. J'ai ajouté quelques chiffres et je me suis excusé : c'est grosso modo, bien sûr. Vous avez trois possibilités. Vous embarquez. Vous résistez. Ou, troisième possibilité, vous embarquez mais pour résister en même temps, pour aller de l'avant sans laisser personne dans la poussière, pour produire de la richesse, comme ils disent, mais pour la partager.

Il y en a un qui a levé la main, j'ai su après qu'il s'appelait Martin, moi monsieur je choisis de foncer, on n'a pas le choix.

Qu'est-ce que tu veux dire par foncer ?

Full cash, BMW, tout ça.

Pourquoi une BMW ?

Parce qu'avec une Chevette, on va nulle part, monsieur.

Pour faire le portrait de son pays dans 10 ans, faut pas s'énerver et tout peindre en noir au premier accès de désespoir. Oui, Rosie ?

Dans 10 ans, j'aurai trois ou quatre enfants, dit Rosie, je serai à la tête d'un centre de santé, il y aura un café, une épicerie, je vivrai au Québec, j'essaierai d'aider les gens qui m'entourent, le bon Dieu prendra soin des autres...

Moi, je travaillerai au gouvernement, dit Véronique, j'aurai deux ou trois enfants, je vivrai au Québec avec mon copain, on sera bien.

Moi aussi j'aurai deux enfants, dit Christelle qui est d'origine africaine. J'aurai une grande maison, ici au Québec. Je serai cadre supérieure dans une entreprise, très engagée dans mon église.

Moi aussi trois ou quatre enfants, dit Mélanie. Je serai directrice des ressources humaines, j'aimerais bien que ce soit dans une base de plein air. Le soir, j'enseignerai le karaté à des jeunes. Je vivrai au Québec, je voyagerai aussi.

Pierre-Yves sera gestionnaire en Californie parce qu'il déteste l'hiver. Pierre-Olivier sera à la tête d'une entreprise et mènera, je le cite : « une petite vie tranquille ». Benjamin aura de deux à quatre enfants du côté de Vancouver. Il travaillera pour le gouvernement.

Voyez, pas de noir désespoir. Ni de rouge sang. Ni de jaune feu. Pour faire le portrait de son pays dans 10 ans, il suffit d'avoir dans sa palette un peu de beige relatif, du rose et du bleu familial en masse, du brun ordinaire, du violet pour les compromis, et

tous les gris en camaïeu pour les choses de la vie.

Je leur avais dit vous avez le choix. Foncer. Résister. Changer. Ils m'ont répondu c'est tellement plus simple que ça monsieur : on continue.

■ ■ ■

L'école secondaire publique Nicolas-Gatineau est citée en exemple dans le palmarès 2002 des écoles secondaires de *L'actualité*, on y fait notamment l'éloge d'un prof de français, exemplairement interactif. Ce n'est pas à l'invitation de celui-là que je me suis rendu, mais à celle d'une autre prof de français de Nicolas-Gatineau, Johanne Hotte : « Je ne sais pas si vous prévoyez rencontrer des gens satisfaits, mais j'aime autant vous dire tout de suite que je suis heureuse d'enseigner le français à des ados, que j'aime leur culture, leur curiosité, leur intelligence, bref, j'aime ma polyvalente de 3000 élèves... »

J'ai redouté un instant d'avoir affaire à une jovialiste interactive, mais non, juste une prof qui aime sa job, ses élèves et son école.

Vous aimez votre école, la bâtisse, vraiment ? Trouvez pas qu'elle a l'air d'une usine de chaussures en Corée du Nord ?

Cela me fait toujours sourire, dit-elle, et elle souriait, quand on parle de ma polyvalente comme d'une aberration, pensez donc, 3000 élèves, quelle horreur ! Eh bien! pas du tout monsieur. C'est comme habiter une grande ville, on n'habite pas son immensité, on vit dans son quartier, sa rue... C'est exactement ainsi que je vis à Nicolas-Gatineau. Je viens de déménager, mais j'ai habité 11 ans la même classe, le même corridor. J'y étais chez moi.

Elle aime tout autant sa nouvelle classe et sa nouvelle gang de secondaire deux. Une

majorité de fils et filles de fonctionnaires. Milieu relativement aisé, l'Outaouais roule à fond, l'Outaouais est riche en ressources (le fédéral en beurre épais en Outaouais !) et cela transparaît dans l'attitude, l'éveil, la bonne santé des enfants.

Je n'ai pas à faire beaucoup de discipline, se félicite Johanne. Ils sont studieux. Le niveau monte, les progrès sont mesurables. Elle tire au hasard un cahier d'exercices. Pour faire exprès ! Tenez, celui-ci est de mes moins bons sujets ! Elle me le donne à parcourir. Je m'attendais au pire : Potable. Pas désorganisé. Si celui-là est un de vos moins bons élèves, effectivement, madame, vous êtes choyée. Vous les faites lire ?

Ils ont lu quatre livres depuis la rentrée. Ils ont lu *La Révolte des inactifs* de Denis Côté, *Le Robinson du métro*, *La Guerre des Patriotes* et *Le Miniaturiste*, une traduction.

Ciel ! Je n'en connais aucun !

Ce sont des livres jeunesse. Par contre, dans la boîte, sur cette étagère, des exemplaires d'un livre que connaissez sûrement, *Le Grand Cahier* d'Agota Kristof. Je n'ose pas le leur distribuer pour l'instant, en France, une institutrice vient de faire scandale en le faisant lire à des élèves de 11 ans, les miens en ont 13, mais je me demande...

Certainement pas une jovialiste la petite prof ! *Ce Grand Cahier* fera des vagues, j'en fais le pari, dans les chaumières de Gatineau. Une grand-mère plus ou moins incestueuse, deux enfants qui jouent avec le squelette de leur maman... holà, on est loin de *Harry Machin* et autres *Petit Prince* des bungalows.

Elle m'a reconduit en me faisant passer solennellement par la superbe bibliothèque dont elle est fière comme un curé de son église. Elle m'a dit : nous sommes riches monsieur. Il faut savoir l'apprécier.

Les haltes-garderies demandent de l'aide

SOPHIE ALLARD

ALORS QUE les garderies à cinq dollars sont critiquées et que les services de garde manquent, les haltes-garderies rappellent à la ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil, qu'elles se meurent. Pour arriver à sortir la tête de l'eau, elles demandent une aide de 22,4 millions.

« Le gouvernement fait fausse route en s'entêtant à développer un modèle de garderie unique, lance Christian Montmarquette, de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec. Les haltes-garderies ré-

pondent à une variété de besoins qui ne pourraient être comblés autrement. »

Les 140 haltes-garderies du Québec, affiliées à des organismes communautaires, offrent quelque 2000 places pour 8000 enfants selon les besoins ponctuels de parents pour qui les garderies à cinq dollars sont inaccessibles ou inappropriées.

Parmi ceux qui frappent à la porte des haltes-garderies, on compte des immigrants qui désirent s'intégrer rapidement, des parents de nouveau-nés, des jeunes mères désespérées, des parents bénéficiant de l'aide sociale désireux de retourner sur les bancs d'école,

des travailleurs à temps partiel.

« On reçoit des enfants durant une demi-journée, d'autres ne sont ici qu'une heure, dit M. Montmarquette. Ça dépanne beaucoup de parents. »

Si quelques haltes-garderies offrent des services gratuitement, il en coûte en moyenne un dollar de l'heure pour y faire garder son enfant.

Ces places sont menacées, soutient M. Montmarquette, parce que les haltes-garderies ne sont pas reconnues ni financées par le ministère de la Famille et de l'Enfance. Les haltes fonctionnent grâce à des dons de cha-

rité, à des partenariats et à des programmes de création d'emplois et autres projets gouvernementaux. « Si la tendance se poursuit, les ressources vont s'épuiser et des places devront être supprimées, craint M. Montmarquette. Nous demandons au gouvernement 2800 \$ pour chacun des 8000 enfants accueillis chaque année, soit 22,4 millions. »

Déjà, l'an passé, les haltes-garderies criaient à l'aide. Le ministère de la Famille et de l'Enfance s'est alors prononcé contre d'éventuelles fermetures et a dit étudier sérieusement le dossier. Hier, *La Presse* n'a pu joindre des représentants du ministère.

CENTRES JEUNESSE

Beaucoup de jeunes, peu de ressources

LOUISE LEDUC

DEPUIS TROIS ans, le nombre de signalements reçus à la Direction de la protection de la jeunesse a augmenté de 11 %, pour un total cette année de 55 644.

C'est ce qu'a révélé, hier, l'Association des centres jeunesse du Québec dans une conférence de presse qui se voulait une contre-offensive à la mauvaise presse dont elle est souvent l'objet quand des cas d'enfants atrocement martyrisés — comme les victimes du bourreau de Beaumont — sont mis au jour.

Plutôt que de chiffrer précisément les besoins financiers du réseau, le directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, Pierre Lamarche, a préféré illustrer les résultats pour le moins décevants obtenus avec les ressources existantes.

Les intervenants n'ayant que 1,5 heure à consacrer par semaine à chaque dossier, il s'ensuit un inquiétant « retour dans le système de 28 % des jeunes », note M. Lamarche. C'est dire que pour un enfant sur quatre, la Direction de la protection de la jeunesse n'est rien d'autre qu'une porte tournante par laquelle on sort pour être mieux réintégré à la première crise venue.

Le Dr Gilles Fortin, neurologue pédiatre à l'hôpital Sainte-Justine et cofondateur de l'Association des médecins en protection de l'enfance, rappelle qu'un signalement à l'un ou l'autre des centres jeunesse du Québec « n'est pas la fin de l'histoire, mais le début ». « Une fois qu'un cas d'enfant négligé ou en danger nous a été signalé, une fois le diagnostic rendu, encore faut-il être en mesure de traiter l'enfant. Ce n'est pas parce que l'on a parlé à ses parents que le problème est réglé. »

Alors qu'avant 1996, Sainte-Justine n'hospitalisait annuellement pas plus de 50 enfants blessés sérieusement par leurs parents, l'hôpital en reçoit aujourd'hui le double. Il faut cependant être prudent avant de faire une adéquation entre l'augmentation des cas et le degré de violence actuel. Peut-être faut-il surtout attribuer la chose à un meilleur dépistage et à une sensibilisation plus grande des citoyens. « Il n'y a pas si longtemps encore, quand un enfant nous arrivait avec une fracture du fémur, on le traitait comme un cas de fracture du fémur, tout simplement, sans rendre compte de ce qui l'avait causé », signale le docteur Fortin. Aujourd'hui, on sait, et il reste maintenant à savoir combien il en coûterait pour réagir sérieusement.

La Centrale des syndicats du Québec se réjouit à tout le moins que la situation d'urgence vécue dans les centres jeunesse soit médiatisée. « En février 2002, nous mettions en lumière le fait que les centres jeunesse de la Montérégie dénombraient 153 enfants signalés en attente d'évaluation, et 75 enfants dont la sécurité et le développement étaient compromis, en attente de service, a noté par voie de communiqué la vice-présidente responsable de santé et services sociaux, Louise Chabot. Mais malgré des forums sur les centres jeunesse, malgré une stratégie gouvernementale pour venir en aide aux jeunes en difficulté et à leur famille, malgré de beaux discours politiques sur l'importance des jeunes dans la société, force est de constater que ces jeunes et leurs familles ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin. »

ICÔNE



LA CHEMISE BRODERIE ANGLAISE 59.95 Icône notre collection exclusive. Voile de coton superbement brodé tout en transparence. Blanc, noir, champagne. 4 à 16. Rég. 75.00

 **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

Le plat de résistance se fait attendre

MARIO CLOUTIER
et PASCALE BRETON

QUÉBEC — Les convives au Rendez-Vous des régions commencent à tirer la langue devant le buffet gouvernemental. Personne ne crie famine, mais le menu à la carte concocté par Québec — comprenant notamment des plats destinés aux jeunes ou aux régions misant sur des créneaux d'excellence — laissent sur leur faim de plus en plus de régions qui attendent encore le plat de résistance de la décentralisation promis par le premier ministre Landry.

Ce débat a duré de longues heures hier au Rendez-Vous, entraînant le report d'un engagement du ministre des Affaires municipales, André Boisclair, sur l'élargissement des pouvoirs des MRC, notamment en développement économique. En fin de journée, le ministre des Régions, Rémy Trudel, a cependant arraché un « consensus historique » sur son engagement de projets pilotes pour expérimenter une décentralisation à la carte au palier local.

La députée libérale Nathalie Normandeau estime toutefois que le gouvernement péquiste agit encore selon son principe d'étapisme. Elle croit que la décentralisation est un dossier mûr, alors que le gouvernement ne l'est pas. « On avance d'un pas et on recule de deux », décrit-elle. Il y a un manque de volonté politique flagrant de faire confiance aux régions. Pourtant, ça se résume en une phrase : faites-nous confiance et on va faire nos propres choix en assumant les conséquences. »

L'Outaouais a créé la surprise avec une proposition unique sur un « véritable pouvoir de décider, d'agir et de dépenser » dévolu aux régions. Essuyant un refus de Québec, le président de la délégation, Francis Whyte, a dit regretter l'approche gouvernementale qui consiste jusqu'ici à saupoudrer un peu à chacun sans s'engager pleinement dans la décentralisation. « On est loin d'être satisfaits de la façon dont ça se passe, dit-il. C'est fastidieux, même s'il y a des choses intéressantes avec la formation professionnelle et le financement de nouveaux centres de transfert technologique. »

À ce sujet, le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, a tiré son épingle du jeu, hier. Devant l'insistance de plusieurs centaines d'élus locaux qui veulent garder leur école de village ouverte, il a aussi annoncé que la commission scolaire devrait obligatoirement consulter la municipalité avant de procéder à la fermeture d'une institution scolaire.

De son côté, le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, a promis de redéployer vers les régions 10 % des emplois libérés par les départs d'employés de la fonction publique, soit environ 1200 postes réguliers en 10 ans.

Projet ACCORD

Le plat principal du jour hier, le projet ACCORD, mijotait dans la marmite gouvernementale depuis longtemps, mais n'est pas issu de la réflexion entourant le Rendez-Vous. Sept régions ont déjà signé une entente qui leur permettra de miser sur leurs forces économiques pour déboucher sur le marché mondial.

« La volonté, c'est de turbopropulser l'économie des régions par le développement de filière d'excellence », a commenté le ministre Rémy Trudel.

Mais le chef de l'ADQ, Mario Dumont, s'interroge sur le rôle joué par les fonctionnaires montréalais de la SGF dans ces dossiers régionaux. « Pendant qu'on parle de décentralisation, le gouvernement arrive avec une approche où on va avoir un chaperon économique dans les régions. Et l'approche de la SGF, les gens la voient encore comme une opération centralisée. »

À cela, le président de la SGF, Claude Blanchet, réplique : « Ce sont les gens des régions qui vont décider ce qu'ils veulent faire. Après ça, la SGF va les aider à bâtir le plan qu'ils se sont donnés. Si on ne travaille pas en collaboration, on n'y arrivera jamais. »

Les régions ont, par ailleurs, dû s'avouer vaincues hier devant le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, sur leur proposition de récupérer une partie des redevances sur les ressources naturelles pour le développement régional. M. Gendron annoncera aujourd'hui la création d'un comité de réflexion sur cette question qui doit faire l'objet d'un « débat national » selon lui.

Transport aérien

Parmi les autres plats d'accompagnement servis par le gouvernement Landry hier, on retrouve sa politique nationale en matière de transport aérien, attendue depuis plusieurs mois. Québec injectera 9,5 millions au cours des cinq prochaines années pour améliorer la compétitivité des transporteurs, aider au dé-

marrage de nouveaux services aériens et favoriser les liaisons continentales et internationales.

Le gouvernement a aussi annoncé une entente de principe avec Air Canada qui accorde le quasi monopole au transporteur. Annuellement, le gouvernement dépense quelque 16 millions en billets d'avion pour ses employés, dont 11,5 millions avec le transporteur. Désormais, Québec achètera pour 2,5 millions de billets de plus à Air Canada, soit 14 millions.

L'entente de principe devrait être signée d'ici quelques semaines, espère le ministre délégué au Transport, Jacques Baril, et permettra aussi aux résidents des régions de voyager à moindre coût. En réservant leurs billets sur Internet entre trois et 10 jours à l'avance, ils profiteront ainsi de rabais variant de 40 à 70 %.

À la veille de la fin du sommet de trois jours, les forums jeunesse du Québec ont aussi obtenu un pouvoir de décentralisation. Ils bénéficieront de 25 millions de plus pour développer des projets régionaux, portant ainsi leur budget à 40 millions et chacun des forums aura désormais le loisir de sélectionner lui-même les projets créateurs d'emploi dans leur région. Auparavant, ce privilège était dévolu au plan national. C'est d'ailleurs un réaménagement de l'enveloppe nationale du Fonds Jeunesse Québec qui a permis de débloquer l'argent.

cyberpresse.ca Un compte rendu des travaux au Rendez-Vous des régions à www.cyberpresse.ca/regions

Le Témiscouata ne se laissera pas abattre

« On est un peuple de défricheurs et on ne lâchera pas »

Estimant qu'il est temps de freiner leur déclin, le gouvernement de Bernard Landry organise, cette semaine, un grand sommet consacré au développement des régions du Québec.

La Presse vous présente une série de reportages sur ce sujet qui risque d'être au coeur de la prochaine campagne électorale.



GILLES NORMAND

NOTRE-DAME-DU-LAC — Une inscription au-dessus de la porte de l'immeuble abritant l'administration municipale et les locaux de la MRC du Témiscouata, vient, tout de go, saisir le visiteur : « On ne se laissera pas abattre. »

C'est la riposte de toute la région à l'annonce du départ de la compagnie d'abattage et de transformation Viandes du Breton, au lendemain de l'incendie qui a détruit ses installations à Notre-Dame-du-Lac.

L'entreprise a décidé de reconstruire son usine, mais... à Rivière-du-Loup, chef-lieu de la circonscription voisine, à quelque 70 kilomètres au nord. C'a été le choc pour les 450 employés, qui travaillaient au taux horaire moyen de 12 \$.

Pour éviter que la main-d'oeuvre du Témiscouata ne prenne le chemin des grandes villes de l'ouest, les autorités locales et autres intervenants ont immédiatement mis sur pied un comité de relance. Sa mission : trouver et encourager les projets créateurs d'emplois.

L'inscription fixée au-dessus de la porte d'entrée du bâtiment municipal trouve toute sa quintessence dans les propos du directeur général du centre local de développement (CLD), Denis Ouellet, qui lance, au cours d'une entrevue avec La Presse : « C'est ardu, mais on est un peuple de défricheurs qui ne va pas lâcher. Nous sommes très confiants. »

Finalement, presque personne n'a encore quitté Notre-Dame-du-Lac, sinon une poignée de travailleurs qui ont trouvé autre chose ailleurs. C'est le cas du président du Syndicat des employés de Viandes du Breton, Joël Dubé, qui travaille dans une usine d'abattage d'animaux en Beauce. De façon temporaire, assure-t-on.

Des attraits

Contrairement à d'autres régions dites éloignées, le Témiscouata offre beaucoup d'attraits pour des promoteurs ou industriels qui voudraient s'y implanter. Notre-Dame-du-Lac, le chef-lieu d'une MRC qui compte une vingtaine de municipalités est une localité de près de 2200 personnes qui longe le superbe lac Témiscouata. Un lac d'une longueur de 40 kilomètres qui attire quelque 200 familles de plus en été, dans la seule localité de Notre-Dame-du-Lac. Au point de vue économique, Notre-Dame-du-Lac offre manifestement toutes les caractéristiques d'une plaque tournante. Elle est située à une soixantaine de kilomètres de la route 20 ; la route 185 qui y con-

duit est également la porte d'entrée des provinces maritimes et le Maine est aussi tout proche. Sans compter que les ports de Rivière-du-Loup et de Cacouna ne sont pas très loin. Des atouts majeurs que revendiquent aussi Cabano, au nord, et Dégelis, au sud.

On veut attirer une industrie de deuxième et troisième transformation, notamment dans le bois. On s'efforcera de développer le tourisme. « Nous avons la plus belle piste cyclable au monde et nous allons le faire savoir », mentionne Denis Ouellet.

Vêtu d'un jeans et d'un chandail, habillément peu courant chez un maire, Paul Voisine, nous reçoit à Notre-Dame-du-Lac, grillant cigarette sur cigarette. C'est le père du chanteur populaire Roch Voisine. Natifs du Nouveau-Brunswick, ils se sont amenés à Notre-Dame-du-Lac en 1963. Le père, enseignant de formation, y avait trouvé un poste de professeur d'anglais qu'il occupe toujours. Rapidement il s'est investi dans la vie publique de sa terre d'accueil. Avec succès puisqu'il y achève son cinquième mandat comme maire. « Probablement le dernier. J'ai donné. Il est temps de laisser la place à d'autres », explique-t-il.

Entre-temps, M. Voisine s'occupe du comité de relance avec le préfet de la MRC du Témiscouata, Serge Fortin, le conseiller municipal Magella Beaulieu, et le directeur général du CLD, Denis Ouellet.

Exode et chômage

Ce qu'ils craignent le plus, c'est l'exode des travailleurs, surtout des jeunes, et celui des cerveaux. Plusieurs jeunes vont étudier dans les grandes villes et d'y rester. La formation qu'ils vont y chercher ne trouve souvent pas à s'appliquer dans leur lieu d'origine. C'est ainsi, explique-t-on, que la population du Témiscouata est passée de plus de 30 000 personnes, dans les années 1960, à 22 000 personnes ces dernières années.

Au centre local d'emploi (CLE), Denis Landry précise qu'entre 1996 et 2001, la population est passée de 24 000 à 22 000 personnes. Son collègue du CLD (centre local de développement), Denis Ouellet, ajoute que le taux de chômage, dans le Bas-Saint-Laurent, se situe entre 10,5 % et 11 %, alors que dans le Témiscouata, il est à peu près de 18 %.

« Avec du Breton, c'était le plein-emploi à Notre-Dame-du-Lac », soupire le maire Voisine. Des 450 employés au service de l'usine, la majorité étaient des citoyens de Notre-Dame-du-Lac. Les autres venaient de diverses localités des alentours. « C'est nettement toute la région qui est affectée », poursuit M. Ouellet.

« Celle-là, on ne l'a pas vue venir et nous en sommes restés amers », ajoute M. Voisine, en par-



Photo PC

En mai, un incendie a détruit les installations de la compagnie d'abattage et de transformation Viandes du Breton, à Notre-Dame-du-Lac. L'entreprise a décidé de reconstruire son usine à Rivière-du-Loup, 70 km au nord.

lant du départ de l'entreprise du Breton.

Viandes du Breton, qui commence la construction de sa nouvelle usine à Rivière-du-Loup, a toujours affirmé qu'elle reprendrait ses activités régulières en mai 2003. Elle espère, selon la porte-parole de la compagnie, Lise Beaulieu, réembaucher tout son personnel dans la mesure du possible. « Cela se fera graduellement », ajoute M^{me} Beaulieu qui ne peut préciser combien seront appelés en mai. Il faut d'abord reconquérir la clientèle. La compagnie a indiqué qu'elle mettrait sur pied un système de transport pour ses employés. Chose certaine, on est plutôt sceptique à Notre-Dame-du-Lac. Le maire Voisine ne croit pas que du Breton embauche plus de 200 ou 250 travailleurs. « Si on construit une usine plus moderne, il me semble évident qu'on pourra fonctionner avec un personnel moindre », croit-il. D'autres, plus optimistes, croient qu'on rappellera autour de 300 ou même 350 travailleurs, mais guère plus.

Bref, le comité de relance de l'emploi à Notre-Dame-du-Lac ne compte plus sur du Breton et préfère vendre les charmes de la région pour attirer des promoteurs. « On roule nos manches et on fait tout pour s'en sortir », insiste Denis Ouellet, précisant qu'en région il faut toujours se battre pour l'emploi.

Selon le député libéral de la circonscription de Kamouraska, Claude Béchar, les efforts qui sont faits du côté du gouvernement consistent surtout à accélérer le traitement de certains dossiers qui étaient déjà sur la table et qui concernent des projets nécessitant un coup de pouce de l'État.

Nous avons appris par ailleurs qu'on veut accélérer la réalisation d'un projet du Domaine Acer, à Auclair, en face de Notre-Dame-du-Lac, projet consistant à produire du vin mousseux et du porto avec la sève d'érable.

La secrétaire d'État et déléguée régionale du Bas-Saint-Laurent, Solange Charest, pilote pour sa part plusieurs dossiers susceptibles

de venir en aide au Témiscouata. Elle a annoncé des investissements du gouvernement du Québec de près d'un million et demi en deux ans, pour aider à la réalisation d'un certain nombre de petits projets qui combleraient les besoins de ceux qui n'ont pas encore trouvé d'emploi à la suite de l'incendie du printemps dernier. Québec ajoute une somme de 600 000 \$ pour assurer l'équilibre budgétaire de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac.

Il reste encore de gros employeurs, comme l'hôpital, les CLSC, la Vlendyne, une mine d'ardoise qui emploie 220 personnes à Saint-Marc-du-Lac, près de la frontière américaine, les Cercueils du Bas-Saint-Laurent, qui compte plus de 100 employés, à Saint-Juste-du-Lac, la Bastille, fabricant de portes et fenêtres à Pohénégamook, qui fait travailler une centaine de personnes, sans parler de Cabano, ville industrielle voisine où sont implantées des compagnies comme Cascades, Norampac, Bombardier et Boralex. Mais cela ne suffit pas.

3000 \$ pour serrer la pince à Mario Dumont

Les représentants du secteur pharmaceutique ont été outrés par la demande d'un organisateur de l'ADQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Craignant la controverse, Mario Dumont a annulé in extremis, hier, une rencontre privée qu'il devait avoir cet après-midi avec une brochette de multinationales du secteur pharmaceutique à qui un représentant de l'ADQ avait d'abord demandé 3000 \$ pour serrer la pince au chef de l'ADQ.

« Ce n'est pas notre façon de faire, tous les citoyens ont un accès égal au chef de l'Action démocratique », a soutenu en fin de journée le porte-parole de M. Dumont, Jean-Luc Benoit, interrogé par *La Presse*. Une heure plus tôt M. Benoit avait pourtant défendu l'idée « d'une rencontre privée » de M. Dumont avec les représentants des compagnies pharmaceutiques : « J'espère que vous allez demander aux libéraux et aux péquistes s'ils font la même chose, il n'y a rien d'illégal là-dedans », avait-il lancé.

La plupart des grandes entreprises pharmaceutiques qui ont des installations au Québec, Bristol Meyers Squibb, Merck-Frosst, Bayer, Glaxo et Aventis avaient confirmé leur présence à une rencontre privée avec M. Dumont, au Club des Archets, à Joliette, aujourd'hui en marge d'une activité de financement de la députée Sylvie L'Espé-

rance — une activité « pour le monde ordinaire » à 150 \$ le billet.

Habitué à ce genre d'opération, les représentants des compagnies étaient restés éberlués toutefois quand l'organisateur de l'événement leur avait demandé une contribution de 3000 \$ pour la caisse électorale de l'ADQ comme prix d'admission pour discuter avec M. Dumont. Devant les doléances des entreprises, on avait réduit la note à 1000 \$ et, sur l'invitation faxée il y a quelques jours, on avait fixé à 500 \$ le billet d'entrée. À titre de comparaison, les gens qui voulaient participer au cocktail-bénéfice du premier ministre du Québec, Bernard Landry, à Québec, il y a deux semaines, devaient donner 200 \$ à la caisse du PQ.

« C'est mon erreur, j'ai pensé qu'on parlait de six billets », a insisté Frank Majeau, un pharmacien de Joliette — neveu d'un organisateur conservateur du même nom qui avait défrayé la chronique il y a 10 ans —, qui faisait la collecte de fonds pour la députée L'Espérance, critique de l'ADQ dans le secteur de la santé. Quand on lui rappelle qu'il avait parlé par la suite de 1000 \$ à une compagnie, il renchérit : « Je parlais de deux billets. »

La version de M. Majeau a été carrément contredite par deux employés de deux firmes

multinationales qui, inquiets des conséquences pour leur employeur, ont requis l'anonymat. La facture était bien de 3000 \$ par tête à l'origine pour cette rencontre privée avec le chef de l'ADQ. « On nous a dit que M. Dumont serait disponible pour nous dans une salle à part, sans caméra, ni public, en dehors du cocktail de la députée et que ça coûtait 3000 \$ par personne, c'était très clair », ont confirmé ces sources d'entreprises différentes. Par la suite, devant le refus, l'ADQ était revenue à la charge en demandant 1000 \$ puis 500 \$ par personne.

En début d'après-midi hier, le cabinet de Mario Dumont avait même fait décaler cette rencontre privée, la faisant passer de 15h à 19h, M. Dumont étant retenu à Québec pour le sommet des régions qui se termine cet après-midi, a-t-on expliqué.

Or, après les vérifications faites par *La Presse*, on a décidé chez Mario Dumont d'annuler immédiatement cette réunion.

Pharmaceutiques inquiètes

Les représentants de compagnies ne donnent jamais 3000 \$ — la contribution maximale pour un électeur — à un chef politique, les contributions pour ces rencontres sont toujours de l'ordre de 150 \$ ou 200 \$, puisqu'il leur faut souvent assister à plusieurs événements politiques dans une année.

Mais compte tenu des sondages, les compagnies pharmaceutiques étaient prêtes à allonger cette fois les 500 \$ réclamés, tant elles s'inquiètent des conséquences d'une victoire de l'ADQ aux prochaines élections. Le programme de Mario Dumont préconise, pour juguler les coûts de la santé, un virage clair pour les médicaments génériques.

Intervenant habituel des assises adéquates, Joseph Kerba est un farouche partisan des produits génériques. Ce pharmacien, ancien patron de Novopharm, a participé au congrès de l'ADQ à Rivière-du-Loup, en juin dernier, où il a fait une sortie remarquée dans les médias en faveur de cette industrie. On l'a retrouvé participant actif au congrès de l'ADQ à Drummondville cet automne, où les militants ont adopté le programme de leur parti sur la santé.

Joint hier, M. Kerba a reconnu être un « conseiller » payé par l'Association des compagnies de produits génériques. « Je suis un membre de l'ADQ, mais aussi du PQ et du PLQ ! » de lancer M. Kerba qui avait multiplié les interventions publiques quand le gouvernement Landry avait revu le programme d'assurance-médicaments le printemps dernier. Sur son site Internet, M. Kerba souligne que sa firme, Kerbapharm propose des services de lobbying.

À l'ADQ, l'aspirant candidat doit fournir 1000 \$

QUÉBEC — Pour s'assurer de constituer une équipe de candidats sérieux, l'Action démocratique du Québec impose des conditions sévères à ses aspirants candidats, dont celles de fournir 1000 \$ et de vendre 50 cartes de membre.

Ces deux conditions de base constituent en fait le premier test

d'un candidat, explique le chef de l'ADQ, Mario Dumont. « Il faut être réaliste. La personne qui ne réussira pas à avoir 50 membres et à faire une levée de fonds de 1000 \$ va avoir de gros problèmes ensuite à monter un comité électoral, à avoir les centaines de bénévoles ainsi que les fonds dont un comité (électoral) a besoin. »

Il déclare cependant que la majorité des candidats ne déboursent pas cette somme de leurs poches, mais réussissent plutôt à l'amasser grâce à une collecte de fonds. Ces deux conditions permettent à l'ADQ d'évaluer le potentiel des candidats.

Le chef de l'ADQ reconnaît cependant qu'une part de ces 1000 \$ sert à financer des enquêtes sur les aspirants candidats, notamment pour vérifier leurs antécédents et s'assurer qu'il n'y aura pas « de mauvaises surprises ».

« Nous voulons nous assurer que notre équipe va être digne de confiance. Nous prenons des mesures sévères, importantes, pour nous en assurer », dit-il.

FLOWING LINES
par KAUFMANN de SUISSE

Bague éternité "Flowing Lines" or 18ct et platine avec diamants

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL, H3G 2C1
(514) 848-0595
À PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
www.kaufmannsuisse.com

L'INSTITUT DE YOGA ET DE MÉDITATION
COURS CONTINUS & ATELIERS DE YOGA
PROGRAMME DE FORMATION ET DE CERTIFICATION DE PROFESSEURS DE YOGA

(514) 843-YOGA(9642)

PATHFINDER NISSAN

LOUEZ UNE 2003 POUR AUSSI PEU QUE
399\$ PAR MOIS*
*Sur approbation de crédit. Détails en magasin. Avec acompte. Les images sont à titre d'illustration seulement.

Cité Nissan
Au Super Centre NISSAN de Montréal
3500 Jean Talon Ouest
(Près de Côte-des-Neiges) Métro Namur
(514) 739-3175

Solde cinéma maison

Rabais extraordinaires sur :

- Récepteurs cinéma maison
- Écrans géants
- Grande sélection de haut-parleurs



John Banks
président

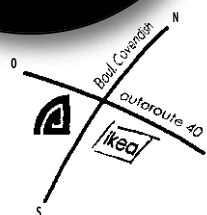
Financement sans intérêt aussi disponible. Détails en magasin. Venez faire l'expérience du meilleur cinéma maison au pays !

Tous les samedis du mois, séminaire « Comment choisir un cinéma maison » à 11h.

audio centre

9100, boul. Cavendish, St-Laurent • 731-2772 • www.audiocentre.com

7 ensembles complets de cinéma maison à partir de **1399\$**



Action ! Régions

Soyez témoin du Rendez-vous national des régions.

Entrevues, reportages, débats...

Ce soir 22 h 30

- Présentation et analyse des faits saillants de la journée.
- Bilan du Rendez-vous national des régions.

Animation : Anne-Marie Dussault Réalisation-coordination : André Lavoie



Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv

La Presse

14 novembre 2002

Page A8 manquante

Grève des spécialistes: 1000 interventions reportées

ALEXANDRE SIROIS

PLUS DE 1000 interventions chirurgicales auraient vraisemblablement été reportées hier en raison de la journée d'étude des médecins spécialistes. Au total, au-delà de 10 000 actes médicaux auraient été ajournés, ce qui a été vertement critiqué par le Conseil pour la protection des malades.

« Je trouve ça un peu odieux qu'à bout d'arguments, on finisse par faire payer celui qui ne devrait pas subir les affres d'un conflit, a déclaré le directeur général de l'organisme, Paul Brunet. D'autant plus qu'on ne s'en prend pas à la bonne personne. Parce que cette personne est bien mal organisée pour exercer quelque pression que ce soit. »

C'est l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) qui a évalué le nombre d'interventions chirurgicales reportées pour la journée d'hier. « On n'a pas l'heure juste. Ce sont des estimations très grossières », a cependant précisé la porte-parole de l'association, Lisa Massicotte. L'AHQ a simplement divisé le nombre annuel d'opérations pratiquées au Québec par le nombre de jours d'activités régulières des médecins spécialistes.

Hier matin, le ministre de la Santé, François Legault, a pour sa part affirmé au cours d'un point de presse que plus de 10 000 patients seraient pénalisés par la journée d'étude des spécialistes. Au ministère de la Santé, en fin de journée, on affirmait que le nombre d'actes ajournés pourrait s'élever à quel-

que 11 000, soit 7199 consultations, 1456 interventions et 2353 diagnostics.

Sur le terrain, les hôpitaux montréalais semblaient tous affectés par la journée d'étude. Y compris les trois établissements du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (le CHUM, composé de l'hôpital Notre-Dame, l'hôpital Saint-Luc et l'Hôtel-Dieu), qui rapportaient « un grand nombre » de cliniques externes fermées.

« On vit cette journée-là comme une journée de fin de semaine. C'est-à-dire qu'il y a toujours place pour des opérations urgentes, mais pour ce qui est des opérations électives prévues, elles ont toutes été reportées », a indiqué le porte-parole du CHUM, André Ménard.

« On a tout fait pour amoindrir les effets de cette journée d'étude

sur nos patients. On a entre autres demandé aux spécialistes de communiquer avec les patients pour leur dire que les cliniques étaient fermées et de s'assurer dans la mesure du possible que les opérations soient reprises le plus rapidement possible », a précisé M. Ménard, qui ne pouvait toutefois pas dire avec précision quand les interventions remises pourront être effectuées.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, une soixantaine d'interventions chirurgicales ont été reportées hier, ainsi que 750 rendez-vous, notamment en gastroentérologie, en endocrinologie, en urologie, en dermatologie et en pneumologie.

« On les a repoussés, pour la plupart, sur un horizon de six semaines. Pour que cela se fasse avant les Fêtes », a dit le porte-parole de l'établissement, Alain Charbonneau.

« Je commence à m'apercevoir que dans le réseau de la santé, les gens, en très grande majorité, sont de bonne foi et veulent aider et soigner, a conclu M. Brunet. Mais je suis obligé de dire, et je ne me ferai probablement pas beaucoup d'amis, qu'il y a toujours quelque chose de plus important que les soins aux malades. C'est-à-dire avant tout gagner, pour moi et mon groupe les meilleures conditions possibles pour être plus heureux dans ce que j'ai à faire. »



Le président de la Fédération des médecins spécialistes, le docteur Yves Dugré (au centre), entouré des docteurs Francine Mathieu-Millaire et Richard Leblond, a présidé l'assemblée de ses membres qui se tenait au Stade olympique.

Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

l'émotion en boîte

Collier à maillons carrés en or jaune et blanc 18 carats, 2 000 \$.



BIRKS

O.R. depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

LOTTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2002-11-13

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
701334	704146	386987
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

NUMÉROS <<TÉLÉ>>

152409 608623 944977

10 lots bonis de 10 000 \$

144573	760747
231294	800821
286656	805253
513504	845817
539050	877305

6/49 Tirage du 2002-11-13
06 07 16 25 40 48
Complémentaire: (17)

Québec 4/9 Tirage du 2002-11-13
08 12 25 31 35 42
Complémentaire: (36)

6/49 Tirage du 2002-11-13
03 04 11 15 24 36 38 39 44 45
48 52 54 56 57 60 61 63 68 70

Extra Tirage du 2002-11-13
3 4
NUMÉRO 206204

CLUB PISCINE SUPER fitness

NOUVEAU 24 VERSEMENTS ÉGAUX SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT * OU NE PAYEZ RIEN AVANT OCTOBRE 2003 **

Vélo stationnaire Club Pro CP750
Régulier 299⁹⁹ \$
Rébais de 100⁰⁰ \$
Prix spécial 199⁹⁹ \$

70⁸³ \$ /mois
Tapis roulant Paragon II 1699⁹⁹ \$

2917⁹⁹ \$ /mois
Elliptique 700S 699⁹⁹ \$

2208⁹⁹ \$ /mois
Vélo WYNNE 2.1 529⁹⁹ \$

3917⁹⁹ \$ /mois
1500S BODY SOLID 939⁹⁹ \$

2292⁹⁹ \$ /mois
C-900 BODY SOLID 549⁹⁹ \$

16 MAGASINS

BLAINVILLE 1150, boul. Curé-Labelle (450) 433-7886	BROSSARD 6655, boul. Taschereau (450) 678-5333	GRANBY 960, rue Principale (450) 777-6611	LANGUEUIL 500, place Trans-Canada (450) 674-9187	QUÉBEC / VANIER 887, boul. Pierre-Bertrand Sud (418) 687-4270	RIMOUSKI 905, rue Lausanne (418) 723-1692	ST-JÉRÔME 2391, boul. Labelle (450) 436-9814	ST-LUC / ST-JEAN 122, rue Moreau (450) 348-4316	TROIS-RIVIÈRES O. 5825, boul. Royal (819) 375-7771
GATINEAU 550, boul. La Gappe (819) 568-1491	LAVAL / CHOMEDEY 3615, Autoroute Laval Ouest (450) 973-7733	PIERREFONDS 14920, boul. Pierrefonds (514) 696-2582	REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame (450) 585-0100	ST-EUSTACHE 232, rue Dubois (450) 473-0211	ST-HYACINTHE 5400, boul. Laurier (450) 774-2901	SOREL / TRACY 206, rue du Collège (450) 561-1033		

* Achat minimum requis de 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. ** Achat minimum requis de 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Aucun paiement aucun intérêt et aucun frais à payer avant le 1er octobre 2003. Notes : Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Offres en vigueur jusqu'au 23 novembre 2002.

Agir contre les changements climatiques

Ensemble, on peut y arriver.

Le 24 octobre, le gouvernement du Canada a rendu public l'aperçu du plan que le Canada entend adopter pour respecter ses objectifs en matière de changements climatiques. Dites-nous ce que vous en pensez.

- Pour obtenir l'aperçu du plan et une fiche de commentaires, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATME 1 800 465-7735.
- Vous pouvez également consulter l'aperçu du plan à canada.gc.ca et soumettre vos commentaires en direct.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

Michel Jalbert est relâché puis de nouveau incarcéré

Le procureur américain lui reproche d'avoir eu une arme avec lui et de détenir un casier judiciaire

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

MICHEL JALBERT, ce travailleur forestier qui dépérit en prison depuis un mois pour avoir fait le plein aux États-Unis, a finalement convaincu le tribunal américain de le relâcher en attendant son procès en échange d'une caution de 5000 \$US.

Mais le père de famille de 32 ans n'est pas près de rentrer dans son village de Pohénégamook — où l'attendent sa petite fille de cinq ans, Debbie, et sa femme enceinte, Chantail Chouinard — puisque le procureur général américain a aussitôt interjeté appel de cette déci-

sion. Et que l'Immigration, qui n'a pas à respecter la décision des tribunaux, pourrait de toute façon s'entêter à détenir M. Jalbert et adopter la ligne dure, comme elle le fait depuis les attaques terroristes du 11 septembre.

Découragée, Chantail Chouinard était en larmes, hier soir, alors qu'elle quittait le palais de justice de Bangor, dans le Maine, où son mari a plaidé non coupable aux trois accusations pesant sur lui.

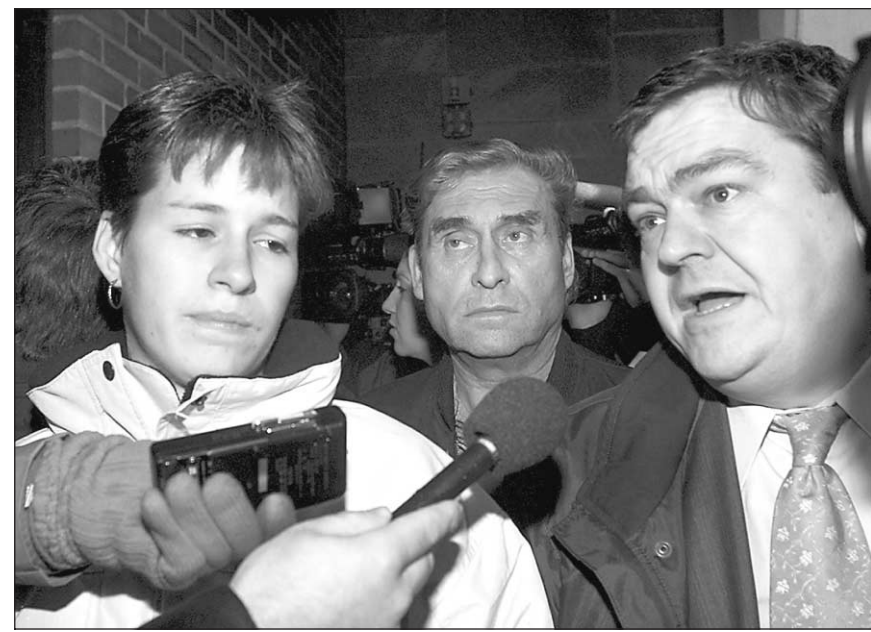
« On est en train de faire une grosse cause sur le dos d'un petit gars qui ne le mérite pas », a renchéri son avocat québécois, Jean-Pierre Rancourt, en soulignant que, même si Michel Jalbert est éven-

tuellement reconnu coupable, il aura croupi plus longtemps à attendre son procès qu'à purger sa peine, qui ne devrait pas dépasser deux ou trois mois.

Le procureur général américain reproche à l'homme de 32 ans d'avoir passé la frontière sans s'être présenté aux douanes et, qui plus est, en transportant une arme avec lui alors qu'il détient un casier judiciaire : une infraction passible de 10 ans de prison.

Michel Jalbert a pourtant agi comme tous les habitants de son village de Pohénégamook, le 11 octobre dernier, lorsqu'il a rempli le réservoir d'essence de sa jeep au Ouellet Gaz Bar, dont l'entrée est située au Québec et la pompe, aux États-Unis. Il a aussi suivi une coutume officiellement reconnue dans une lettre signée en 1990 par la douane du Maine, consciente que la petite station d'essence est située dans une sorte de cul-de-sac (dont on ne peut sortir sans rentrer au Canada) et que leur poste de douane est lui-même curieusement placé (un kilomètre après la station) en plus de fermer dès 14 h.

Michel Jalbert a toutefois commis l'erreur d'oublier son fusil de chasse dans le coffre de sa jeep. Oublié, aussi, que le fait d'avoir déjà été condamné pour une entrée par effraction il y a 12 ans risquait de faire bondir les patrouilleurs de l'Immigration américaine. Ceux-ci affirment d'ailleurs avoir plusieurs



La femme de Michel Jalbert, Chantail Chouinard, et son père Gérard (au centre) écoutent la réponse du député Paul Crête qui était questionné par les journalistes hier à Bangor dans le Maine.

fois avisé le jeune homme de faire le plein ailleurs. Et ils estiment n'être pas davantage liés par la lettre de la douane que par la dernière décision de la cour de Bangor.

Depuis un mois, le père de famille rebondit donc de prison en prison. Atteint de problèmes d'anxiété et ne parlant pas anglais, il se ronge les sangs tandis que sa femme enceinte maigrit et que sa petite fille accumule les cauche-

mars. Une histoire qui a indigné l'opinion publique et poussé le ministre des Affaires étrangères à envoyer un émissaire.

À Pohénégamook, son beau-père, Gilles Chouinard, commence toutefois à désespérer : « Michel a appelé son frère tantôt. Il était totalement effondré. On venait de lui enlever les menottes, il s'en allait sortir et on les lui a remises. C'est complètement sauvage ! »

29,99 \$ 39,99 \$ 49,99 \$

VENTE DU MANUFACTURIER

2 jours seulement

Lundi - mardi les 18 et 19 novembre de 9 h à 21 h

Vêtements pour dames d'importation européenne haut de gamme

60 % de rabais du prix de gros

et nous payons les taxes

RUBY FOY'S HOTEL

7655, boul. Décarie - Chambre Singapore-A

Info : (514) 802-0665 / (514) 744-4156

3096320

Résultats

À LA RECHERCHE DE

7 GAGNANTS ADMISSIBLES AU TIRAGE

DE 6,49 MILLIONS \$ À LA COUPE GREY.

SEULEMENT DEUX JOURS POUR RÉCLAMER VOTRE LOT.

FAITES VITE!

Si vous détenez une de ces sélections bonis (6/6) du Lotto 6/49 pour un tirage indiqué ci-dessous, réclamez votre lot aux bureaux de Loto-Québec (Montréal ou Québec), avant 16 h 30, le vendredi 15 novembre 2002. Vous serez alors admissible au tirage de 6,49 millions \$ à la mi-temps de la Coupe Grey, le 24 novembre 2002.

2 OCTOBRE						12 OCTOBRE						23 OCTOBRE					
12	16	19	29	31	35	04	11	19	21	39	46	08	09	15	26	30	47
02	03	15	17	20	42	01	11	28	36	37	47	01	08	10	14	19	33
07	16	20	21	39	44	08	09	24	25	36	39	10	20	24	33	42	43
07	27	34	38	44	47	03	05	12	21	29	34	22	26	29	35	36	40
03	10	18	19	22	27	15	23	28	29	44	48	02	14	19	44	46	49
11	14	16	31	43	49	05	08	28	34	38	41	02	03	05	18	31	33
5 OCTOBRE						16 OCTOBRE						26 OCTOBRE					
06	08	16	19	27	31	12	22	37	39	41	43	09	10	28	31	33	45
05	06	11	29	33	36	04	07	20	24	37	43	06	08	09	13	14	30
07	15	18	21	29	40	13	15	26	31	37	44	02	18	21	22	27	40
01	11	25	34	38	42	16	20	21	28	30	44	03	26	27	29	34	47
01	20	27	32	35	46	04	24	29	32	38	40	03	06	13	14	18	46
08	10	19	28	33	44	02	05	22	30	40	47	08	13	15	16	41	42
9 OCTOBRE						19 OCTOBRE						30 OCTOBRE					
09	11	14	16	27	38	02	04	08	17	27	42	11	22	34	36	46	49
13	20	24	26	29	46	02	07	23	28	36	45	02	16	17	35	42	48
23	28	34	37	39	43	02	18	28	41	44	47	27	29	34	36	44	46
13	21	27	29	40	47	16	22	28	34	39	43	07	17	20	23	30	33
03	13	16	17	18	35	02	16	25	36	37	48	01	04	20	21	35	39
05	07	08	30	36	37	01	21	23	30	32	38	02	08	12	25	39	41

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LIQUIDATION DE VÊTEMENTS GRIFFÉS!

Liquidation Theory/Tahari
TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

Également échantillons et fins de séries de
Juicy Couture
Seven, for all mankind
Eileen Fisher

Tous les jeans et velours côtelés griffés . . .85 \$
Tous les T-Shirts29 \$

Et de nombreuses autres aubaines!

TOUTES TAXES COMPRISES

6555, chemin Côte-de-Liesse
(514) 341-4440

Samedi 16 novembre, 9 h à 17 h
Dimanche 17 novembre, 11 h à 16 h

J'ai Atlanta dans l'œil

NOUVEAU!
ATLANTA
OFFRE DE
LANCLEMENT **150 \$**

DOUBLEZ VOS
MILLES-BONIS
AÉROPLAN^{MD} DE
MONTRÉAL À ATLANTA
du 4 nov. 2002 au 4 janv. 2003

ACCUMULEZ PLUS
DE MILLES-BONIS
AÉROPLAN^{MD}
aeroplan.com
du 8 sept. au 12 déc. 2002

Tarif aller simple de Montréal et assujéti à l'achat d'un billet aller-retour.

Atlanta plus accessible que jamais: 3 vols quotidiens sans escale, au départ de Montréal.



Réservez à aircanada.ca
ou destina.ca, notre partenaire en ligne.

Appelez-nous au : **1 888 247-2262**
(ATS) : **1 800 361-8071**

Ce tarif n'est accessible qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Tarif en vigueur au moment de la publication. Applicable aux nouvelles réservations seulement. Sauf avis contraire, les vols sont assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzSM). Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 25 novembre 2002. Achat quatorze jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 9 décembre 2002. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. Doublez vos milles Aéroplan lorsque vous effectuez votre premier vol aller-retour ou deux segments de vol entre le 4 novembre 2002 et le 4 janvier 2003 avec Air Canada ou Air Canada Jazz sur les liaisons sans escale entre Montréal ou Toronto et Atlanta. Afin de profiter de cette offre, vous devez être membre Aéroplan lorsque vous voyagez. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.

Un look calculé!

Vous êtes de celles qui savent compter et qui ont du flair pour reconnaître les bonnes occasions? Réjouissez-vous: Les Ailes de la Mode vous offre des réductions de 25% et plus sur ses collections automne/hiver pour femme. Un solde qui arrive juste à temps pour se gâter... ou pour gâter quelqu'un ce Noël!

25%

et plus
de réduction*

sur les collections automne/hiver pour femme

ANDY THÉ-ANH POUR POW • APRIORI • AXARA • BETTY BARCLAY • BIANCA NYGÅRD
• CERRUTI 1881 • COUNTRY PAR JAX • DKNY JEANS • GIL BRET • GUESS • HILARY
RADLEY • HUCKE • IN WEAR • JAX • JONES NEW YORK • KORS • K.S. • LAURÉL PAR
ESCADA • LAUREN PAR RALPH LAUREN • LES AILES COLLECTION • LIZ CLAIBORNE
• LONDON FOG • MEXX • NAUTICA • PETER NYGÅRD • POLO JEANS PAR RALPH
LAUREN • RALPH PAR RALPH LAUREN • STEILMANN • STUDIO JAX • TEENFLO

* Marchandise sélectionnée. Non jumelable, non cumulatif.

Au rayon enfant du 14 au 17 novembre,
plus vous achetez, plus vous épargnez!

Achetez un article et obtenez	Achetez 2 articles et obtenez	Achetez 3 articles et obtenez
15%	20%	25%
de réduction**	de réduction**	de réduction**

** Rayon enfant seulement. Non jumelable, non cumulatif.



La porter partout,
ça vous rapporte.



Nulle part ailleurs



La carte-cadeau
électronique

MAIL CHAMPLAIN • 2151, BOUL. LAPINIÈRE, BROSSARD (QC) • J4W 2T5 • (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL • 3035, BOUL. LE CARREFOUR, LAVAL (QC) • H7T 1C8 • (450) 682-4537
PLACE STE-FOY • 2450, BOUL. LAURIER, STE-FOY (QC) • G1V 2L1 • (418) 652-4537
CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE • 100, BAYSHORE DRIVE, OTTAWA (ON) • K2B 8C1 • (613) 721-4537
CENTRE-VILLE MONTRÉAL • 677, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL (QC) • H3B 3Y6 • (514) 282-4537

www.lesailles.com



Réservez à aircanada.ca
ou destina.ca, notre partenaire en ligne.

Appelez-nous au : **1 888 247-2262**
(ATS) : **1 800 361-8071**

Ce tarif n'est accessible qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Tarif en vigueur au moment de la publication. Applicable aux nouvelles réservations seulement. Sauf avis contraire, les vols sont assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzSM). Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 25 novembre 2002. Achat quatorze jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 9 décembre 2002. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. Doublez vos milles Aéroplan lorsque vous effectuez votre premier vol aller-retour ou deux segments de vol entre le 4 novembre 2002 et le 4 janvier 2003 avec Air Canada ou Air Canada Jazz sur les liaisons sans escale entre Montréal ou Toronto et Atlanta. Afin de profiter de cette offre, vous devez être membre Aéroplan lorsque vous voyagez. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.

Colin Powell à Ottawa pour discuter de l'Irak et du traitement réservé aux Canadiens



Colin Powell

Presse Canadienne

OTTAWA – Le secrétaire d'État américain Colin Powell rencontrera le ministre canadien des Affaires étrangères Bill Graham aujourd'hui à Ottawa.

Selon un communiqué du département d'État, la visite à Bill Graham a pour objet de « discuter d'un éventail varié de sujets qui nous concernent, nous et nos plus proches alliés et amis ».

Un porte-parole à Washington n'a pas voulu dire si d'autres questions que l'Irak seraient à l'ordre du jour. Il est possible que M. Powell tente de savoir quelle sera la contribution du Canada si les États-Unis attaquent l'Irak.

Rodney Moore, porte-parole des Affaires

étrangères, a fait savoir que MM. Powell et Graham pourraient parler du traitement réservé aux Canadiens par les autorités américaines. Trois de ces cas ternissent les relations entre le Canada et son allié.

Michel Jalbert, arrêté le 11 octobre pour être entré illégalement aux États-Unis, est toujours en attente de procès (voir texte en page A10). Il avait franchi une quinzaine de mètres au Maine pour faire le plein d'essence sans s'être présenté au douanier, une habitude prise par les gens du coin ces dernières années. Mais la tolérance a disparu depuis le 11 septembre, note l'avocat de M. Jalbert.

L'homme d'affaires d'Ottawa Maher Arar, Canadien d'origine syrienne, a été détenu

par les Américains puis expulsé vers la Syrie au début d'octobre.

Sa détention et son expulsion sont surveillées après que les États-Unis eurent appliqué une nouvelle loi permettant de prendre la photographie et les empreintes digitales de toute personne née dans un pays arabe soupçonné d'être lié au terrorisme.

Le Canada, en réaction à cette loi, avait même avisé ses ressortissants originaires des pays visés d'y penser à deux fois avant de voyager aux États-Unis.

Un autre cas implique Omar Khadr, un Canadien de 15 ans arrêté en Afghanistan en juillet, détenu sans accès consulaire et transféré à la base militaire de Guantanamo Bay, à Cuba.

Vente pre-rénovation

Prix réduits jusqu'à 50% sur certains de ces produits

Duvets	Housses de duvet	Oreillers
Canard blanc le plus abordable	Poly-coton 200 fils au p.c. bonne qualité à prix abordable	Oreiller en plumes abordable
Simple 59\$ 44 on Double 79\$ 58 Queen 89\$ 64 King 99\$ 72	Simple 55\$ Double 60\$ Queen 65\$ King 75\$	Simple 15\$ Double 18\$ Queen 25\$ Euro 25\$
Duvet de canard quatre saisons garantie de 15 ans	Colon 100% 220 fils au p.c. le confort du coton	Oreiller en duvet et plumes un favori
Simple 119\$ 23 on Double 149\$ 29 Queen 159\$ 35 King 179\$ 40	Simple 60\$ Double 75\$ Queen 80\$ King 95\$	Simple 30\$ Double 39\$ Queen 49\$ Euro 59\$
Duvet et plumes pour chambre fraîche garantie de 15 ans	Colon 100% 220 fils au p.c. le confort du coton	Oreiller en duvet et plumes Le "Kombo" plus moelleux
Simple 119\$ 30 on Double 149\$ 35 Queen 159\$ 45 King 179\$ 50	Simple 60\$ Double 70\$ Queen 75\$ King 80\$	Simple 49\$ Double 59\$ Queen 69\$
Duvet d'oise quatre saisons pour chambre chauffée garantie de 15 ans	Colon 100% 230 fils au p.c. le confort du coton	Oreiller en duvet d'oise le plus luxueux
Simple 99\$ 18 on Double 129\$ 23 Queen 139\$ 25 King 169\$ 29	Simple 79\$ Double 99\$ Queen 99\$ King 118\$	Simple 79\$ Double 89\$ Queen 99\$ Euro 109\$
Duvet d'oise trois saisons pour chambre fraîche garantie de 15 ans	Colon 100% 290 fils au p.c. pour le meilleur confort	Lits-de-plumes Déposé sur votre futon ou matelas, notre lit de plumes vous offre un sommeil de luxe à prix modique
Simple 149\$ 20 on Double 179\$ 25 Queen 209\$ 30 King 239\$ 35	Simple 79\$ Double 89\$ Queen 99\$ King 118\$	Simple 89\$ Double 110\$ Queen 125\$ King 155\$
Duvet d'oise pour une chambre fraîche garantie de 15 ans	Colon 100% 320 fils au p.c. pour le meilleur confort	Lit de plumes léger pour le confort
Simple 189\$ 30 on Double 229\$ 39 Queen 249\$ 42 King 289\$ 50	Simple 95\$ Double 110\$ Queen 120\$ King 139\$	Simple 130\$ Double 155\$ Queen 179\$ King 230\$
Duvet d'oise 700 "Loft" de luxe et très chaud	Futons Plusieurs Futons à partir de 105\$ Bases à partir de 89\$ Housses de futon à partir de 39\$	Lit de plumes deluxe pour le confort maximal
Simple 219\$ 40 on Double 269\$ 50 Queen 299\$ 55 King 349\$ 65	Simple 39\$ 20 on Double 49\$ 25 Queen 59\$ 30 King 69\$ 35	Simple 130\$ Double 155\$ Queen 179\$ King 230\$
Draps		
Poly-coton à partir de 20\$		
Colon 100% à partir de 25\$		

ungava duvet

10 av. des Pins, ouest, Montréal, 287-9276
mar - ven 11 - 6
sam 11 - 5 dim, lun fermé

LIQUIDATION d'ENTREPOT

ÉCONOMISEZ jusqu'à 70%
Notre entrepôt débordé!
Plus de 10 000 000 \$ de stock À LIQUIDER!

Tasse de voyage en acier inoxydable 750\$ Cour. : 29,99 \$ Prix imbattable !	Plateau pliant en bois pour le lit / la table 999\$ Cour. : 27,99 \$ Prix imbattable !	Ensemble de wok antiadhésif 3 pièces 999\$ Cour. : 24,99 \$ Prix imbattable !
Porte-photo rotatif fini étain Pour 10 photos 3 x 5 po. 20\$ Cour. : 59,99 \$ Prix imbattable !	Fabriqués en France Verres à bordeaux 399\$ Chaque Cour. : 7,99 \$ Prix imbattable !	Carafe à vin Prix imbattable! 1999\$ Cour. : 49,99 \$
Rôtissoire antiadhésive Résistante avec support (16 po x 12 po x 3 3/4 po) 4999\$ Cour. : 149,99 \$ Prix imbattable !	Batterie de cuisine antiadhésive 16 pièces à revêtement téflon Poignées en acier inoxydable et couvercles en verre trempé 8999\$ Cour. : 299,99 \$	
Design Solingen Coutellerie 72 pièces en acier inoxydable 18/10 service pour 12 8999\$ Cour. : 459,99 \$ Prix imbattable !	GRATUIT! Casserole pour pâtes / faitout 4 pièces Obtenez cette casserole Firenze assortie en acier inoxydable 18/10 à l'achat d'une batterie Firenze 10 pièces 198\$ Cour. : 699,99 \$ VALEUR DE 100 \$	Firenze Batterie de cuisine 10 pièces en acier inoxydable 18/10, fond triple couche 198\$ Cour. : 699,99 \$

LES PRIX LES PLUS BAS! QUALITÉ SUPÉRIEURE! MEILLEUR CHOIX! PRIX GARANTIS!

BENIX & CO.

Avec plus de 70 magasins à travers le Canada, Benix est votre meilleur fournisseur d'articles ménagers de qualité à prix imbattable.

7335, BOUL. DÉCARIE
3213, AUTOROUTE 440
KIRKLAND, AUTOROUTE 40 OUEST, SORTIE CH. SAINTE-MARIE
LE FAUBOURG SAINTE-CATHERINE

Lundi-mardi 10 h-18 h
Mercredi-vendredi 10 h-21 h
Samedi 9 h-17 h • Dimanche 10 h-17 h

Plans de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. *En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 4,9 % sur le RAV4 (modèle HH20VM-S boîte de transmission manuelle) avec acompte de 4 076 \$ ou échange équivalent. ***Premier paiement de 0 \$ pour une location-bail d'au moins 48 mois seulement. Dépôt de garantie de 0 \$. Coût total de la location de 18 884 \$ et prix de l'option d'achat de 13 152 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Prix Accés de 27 109 \$. La location inclut un maximum de 1 260 \$ de frais de transport et de préparation. **Exemple de financement : 20 000 \$ à un taux de financement de 3,9 % par année. Paiement mensuel de 367,43 \$ pendant 60 mois. Frais d'emprunt de 2 045,71 \$. Coût total du prêt de 22 045,71 \$. Offres valables sur tous les modèles RAV4 2003 neufs, loués avant le 30 novembre 2002. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails. †Satisfait aux normes des véhicules à faibles émissions (LEV) établies par l'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) et l'office des ressources de l'air de la Californie (CARB). †Le Toyota RAV4 a été le mieux classé des utilitaires sport de taille intermédiaire dans l'Étude sur la qualité initiale™ 2002 effectuée par J.D. Power and Associates aux É.-U. Étude basée sur les réponses de 64 905 consommateurs des É.-U., faisant état des problèmes encourus par les propriétaires de véhicules au cours des 90 premiers jours de possession. www.jpdpower.com

Feu roulant... à petit prix.

Taux de financement au détail de

3,9% **

jusqu'à 60 mois

- Moteur de 2 litres au couple impressionnant
- Roues en alliage d'aluminium de 16 po
- Prise d'air sur le capot
- Calandre avant de style sport
- Système audio Panasonic de 200 watts
- Radio AM-FM et lecteur CD/MP3
- Accès Toyota. Une expérience d'achat tellement plus sympa: Accès direct au prix, sans aucuns frais cachés. Accès à toutes les informations dont vous avez besoin. Accès sans pression à des conseillers en produit serviables.

location à partir de

308 \$*

par mois, 48 mois

Premier paiement et Dépôt de garantie de 0 \$***

Meilleur véhicule utilitaire sport de taille intermédiaire en matière de qualité initiale aux É.-U. - J.D. Power!

LES JOURS RECORDS TOYOTA

Passez voir le concessionnaire Accès Toyota le plus près de chez vous aujourd'hui. Une expérience d'achat tellement plus sympa. Vous pouvez aussi visiter notre site à www.acces.toyota.ca ou composer le 1 888 Toyota-8.

RAV4 Chili 2003

CAMION TOYOTA un coup de cœur sans fin

3095473A

Sharon reconnaît que l'État palestinien existe *de facto*

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien Ariel Sharon a reconnu qu'un État palestinien constituait un « fait accompli » et s'est déclaré disposé à conclure un accord de paix avec les Palestiniens.

M. Sharon, à qui la deuxième chaîne de télévision privée israélienne demandait si un État palestinien était un fait accompli, a répondu « oui ». « Tous les organes d'un État existent : il y a un président, un gouvernement, des ministres », a-t-il souligné.

« En fin de compte, nous parviendrons à un accord et à la paix,

car cela constituera la véritable réponse à la situation économique d'Israël », a ajouté le premier ministre.

À plusieurs reprises dans le passé, M. Sharon s'est déclaré favorable à la création d'un État palestinien mais sous conditions. En avril 2001, il avait évoqué un tel État en

affirmant qu'il ne devrait s'étendre que sur 42 % de la Cisjordanie laissant ainsi intactes les colonies israéliennes d'occupation.

Un an après, toutefois, M. Sharon a été désavoué par le comité central du Likoud, son propre parti, qui s'est prononcé contre l'idée même d'un État palestinien à

l'initiative de l'ancien premier ministre Benjamin Netanyahu et chef actuel de la diplomatie.

Sur le terrain, l'armée israélienne a réoccupé la ville palestinienne de Naplouse en Cisjordanie hier, annonçant son intention d'y rester « sans limite de temps », en riposte à un attentat sanglant.

RIO 2003 À partir de

168\$¹ / mois

KIA RIO

0\$ COMPTANT



MOTEUR 1,6 L, 104 HP; BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS; COUSSINS GONFLABLES DOUBLES AVANT

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT⁴

KIA

0\$ DE VERSEMENT INITIAL⁵

6 mois sans paiement⁶!

Démarrez sans payer!

MAGENTIS 2003 À partir de

268\$² / mois

La meilleure garantie de l'industrie!



- GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
- ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

SPECTRA 2003 À partir de

188\$³ / mois



MOTEUR DE 2,4 L, 138 HP; BOÎTE DE VITESSE AUTOMATIQUE; DEUX COUSSINS GONFLABLES; CLIMATISATION; LECTEUR LASER



MOTEUR 1,8 L, 125 HP; BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS; PHARES HALOGENÉ À VERRE CLAIR; GLACES ET PARE-BRISE TEINTÉS

L'offre de 6 mois sans paiement s'applique également aux modèles 2002 en inventaire. Cette offre prend fin le 29 novembre 2002, faites vite!

www.kia.ca

Ville Marie KIA

Montréal (514) 598-8800

KIA Mario Blain

McMasterville (450) 464-4551

Rive-Sud Automobile

Longueuil (450) 928-3000

KIA des Laurentides

Lafontaine (450) 438-4438

Gravel KIA

St-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835

KIA Serge Morand

St-Constant (450) 635-4610

KIA Montréal

Montréal (514) 908-2300

Albi KIA

Mascouche (450) 474-3333

KIA Repentigny

Repentigny (450) 657-1031

KIA St-Léonard

St-Léonard (514) 256-1010

KIA Gabriel

Dollard Des Ormeaux (514) 426-7777

Association des concessionnaires KIA du grand Montréal

KIA Sorel-Tracy

Tracy (450) 742-1542

Bourassa KIA

Laval (450) 669-7040

KIA St-Hyacinthe

St-Hyacinthe (450) 774-3444

KIA Brossard

Brossard (450) 671-5050

KIA St-Eustache

St-Eustache (450) 623-9004

Joliette KIA

Joliette (450) 752-1952

Boisvert KIA

Blainville (450) 430-2223

KIA Latrelle

Valleyfield (450) 370-1130

Sur approbation de Services Financiers de Kia Canada. Durée de location de 60 mois pour la Rio et la Spectra et de 48 mois pour la Magentis. 1. Modèle 2003 RIO5413. Taux de location annuel de 2,86%, 0\$ de versement initial. Transport et inspection pré-livraison inclus. Le prix de détail suggéré du fabricant est de 12 350\$. 2. Modèle 2003 MS7413. Taux de location annuel de 4,66% et 2 750\$ de versement initial ou équivalent d'échange. PDSF: 21 895\$. 3. Modèle 2003 ST5413. Taux de location annuel de 2,08 % et 895\$ de versement initial ou équivalent d'échange. Transport et inspection pré-livraison inclus. PDSF: 14 795\$. Immatriculation, assurances, préparation, transport (selon le modèle) et taxes en sus. 4. Un taux de financement à l'achat de 0% pour une durée de 36 mois sur approbation de crédit pour les modèles 2002. 5. Disponible pour la RIO S. 6. Le même nombre de paiements sera effectué par l'acheteur mais ceux-ci débuteront six mois après la date d'achat. Les programmes de location sont exclus de cette offre. Durant cette période de six mois, Services Financiers de Kia Canada supportera les intérêts. Le kilométrage alloué pour la location est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10\$ par kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut louer ou vendre moins cher. Des frais d'acquisition de 350\$ sont exigibles lors de la livraison. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Contactez ou visitez votre concessionnaire Kia du grand Montréal pour plus de détails.

EXCLUSIF

Luxeux manteaux en peau d'agneau léger espagnol merinos

Pour ELLE ET LUI

Prêt-à-porter ou sur mesure

Manteau léger et chaud

Comparez notre qualité

Directement du fabricant



Robert Arnould

Samedi de 9 h 30 à 15 h 30
Lun. au vend. de 12 h 30 à 17 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
Local 450 • Tél. : 387-5495

Salariée ?

Autonome ?

Associée ?

J'le sais pas.

Jusqu'au 1^{er} décembre 2002
Venez nous rencontrer à notre stand
Carrefour l'Industrielle-Alliance
977, rue Sainte-Catherine Ouest
(voisin de l'entrée du magasin Simons, niveau métro)
Lundi au vendredi, de 10h30 à 16h30
Samedi et dimanche, de 13h à 16h30

Mais je sais combien d'argent j'aurai.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

ANNÉES	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
TAUX	2,50%	3,00%	4,00%	4,85%	6,00%	6,05%	6,10%	6,20%	6,25%	7,00%

Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Plus on les garde longtemps, plus c'est payant.

Achat à partir de
1000\$

Croissance

Flexibilité

Sécurité

Boni de **1%**

de

la première année pour les nouveaux fonds REER

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h.

www.placementsqc.gouv.qc.ca

COMPOSEZ LE

1 8 0 0 4 6 3 - 5 2 2 9

Placements

Québec



| ÉTATS-UNIS |

Accord du Congrès sur le ministère de la Sécurité intérieure

JEAN-LOUIS DOUBLET
Agence France-Presse

WASHINGTON — George W. Bush a remporté un nouveau succès en obtenant l'accord du Congrès sur la création d'un superministère de la Sécurité intérieure destiné à faire face à la menace terroriste visant les États-Unis.

Les leaders du Congrès ont confirmé hier après un entretien avec le président Bush à la Maison-Blanche qu'un accord avait été trouvé sur la création de ce ministère.

« Cette loi satisfait nos demandes et donne au président l'autorité et la souplesse nécessaire pour protéger les Américains. Nous espérons que le Congrès votera cette loi avant les vacances » de Thanksgiving, à la fin novembre, a souligné hier le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche Scott McClellan.

Après la victoire de son parti républicain aux élections du 5 novembre, puis le vote à l'unanimité du Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution sur l'Irak, cet accord

est un nouveau succès pour le président américain. Il avait encore qualifié mardi de « principale priorité » le vote de cette loi.

Ce superministère est une pièce essentielle de la stratégie de l'administration Bush dans sa lutte contre le terrorisme. L'accord sur sa création a été annoncé peu après la diffusion d'un message sonore attribué au chef terroriste Oussama ben Laden, lourd de menaces pour les États-Unis et plusieurs pays occidentaux.

Le compromis trouvé met fin à de longs mois de blocage. Le Sénat sortant, contrôlé par les démocrates, s'opposait jusqu'à maintenant à certaines dispositions de cette loi, notamment sur les limitations du droit syndical pour les employés de ce nouveau ministère et les pouvoirs octroyés à l'administration présidentielle pour les nommer et les renvoyer.

Ce superministère vise à regrouper sous une même ombrelle plusieurs administrations liées à la protection du territoire comme les gardes-côtes, les services secrets, la police des frontières et les services d'intervention d'urgence. Le nombre de ses employés devrait être de

l'ordre de 170 000 personnes. Les services de renseignement extérieur (CIA) et la police fédérale (FBI) ne sont toutefois pas concernés.

Paradoxalement, ce sont les démocrates qui en avaient lancé l'idée, et principalement le sénateur Joseph Lieberman. Initialement rejetée par l'administration, elle avait ensuite été reprise à son compte par le président Bush.

Il en avait fait un des thèmes dominants de la campagne électorale, dénonçant l'opposition des sénateurs démocrates. Il leur avait même reproché de se montrer plus intéressés « par la défense d'intérêts particuliers que par la sécurité du pays ». Cette remarque avait suscité la colère de Tom Daschle, le chef de la majorité démocrate à la Chambre haute.

Mais, depuis les élections, le paysage politique a considérablement changé. Les républicains du président Bush ont repris le contrôle du Sénat aux démocrates et accru leur majorité à la Chambre.

Le nouveau Congrès ne se réunira qu'en janvier, mais les démocrates n'ont même pas attendu cette échéance pour accorder à George W. Bush ce qu'il voulait.



Les sénateurs Tom Daschle (à gauche) et Trent Lott discutent après une rencontre avec le président George W. Bush à la Maison-Blanche.

Pensez photo PENSEZ L.L.Lozeau

FUJIFILM

Finepix A303

- Appareil photo numérique
- Résolution 3,2 millions de pixels
- Zoom 3X optique équivalent 38-114 mm
- Utilise carte mémoire XD
- Mode vidéo



529⁹⁹\$

Recevez 25 \$ d'impression photo numérique
Incluant carte mémoire 16 Mo et accessoires

FUJIFILM

Finepix 3800

- Appareil photo numérique
- Résolution 3,2 millions de pixels
- Zoom 6X optique équivalent 38-228 mm
- Utilise carte mémoire XD
- Mode Vidéo



699⁹⁹\$

Recevez 25 \$ d'impression photo numérique
Incluant carte mémoire 16 Mo et accessoires

FUJIFILM Finepix S2 PRO

- Boîtier réflex numérique professionnel
- Résolution 6,17 millions de pixels
- Objectif interchangeable
- Accepte carte Smart Media, Compact Flash type I et II et MicroDrive
- Sensibilité de 100 à 1600 ISO
- Tiff, RAW, JPEG
- Interface USB et IEEE 1394

3 199⁹⁹\$

Recevez 50 \$
d'impression photo numérique.



Objectif non inclus

Trépied



Trépied 390 avec une tête

- Compact et léger
- Plaque détachement rapide

99⁹⁹\$

Trépied 190 CL avec une tête 352-RC

- Tête en rotule
- Plaque détachement rapide
- compact et léger

179⁹⁹\$



L.L.Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 21 novembre 2002.



Photos peuvent différer.

Le spécialiste Nikon au Québec

Nikon® Lite Touch Zoom 70 ws

- Appareil photo 35 mm compact
- Zoom Nikon 28-70 mm
- Mode paysage
- Flash intégré et réduction anti-yeux rouges



159⁹⁹\$

Incluant étui, film, courroie et pile

Nikon® Lite Touch 130 ED

- Appareil photo 35 mm compact
- Zoom puissant Nikon 38-130 mm
- Lentille verre ED pour des photos plus nettes
- Viseur antibuée avec ajustement de la dioptrie
- Opération du film entièrement automatique
- Flash intelligent avec 5 modes



269⁹⁹\$

Incluant étui, film, courroie et pile

Nikon® F 65

- Appareil photo réflex 35 mm
- Objectif zoom Nikkor 28-80 mm F3.3-5.6
- 5 zones de mise au point
- Flash intégré



499⁹⁹\$

Incluant sac photo, courroie et pile

Nikon® Coolpix 2500

- Appareil photo numérique
- Zoom 3X optique équivalent 37-111 mm
- Résolution 2 millions de pixels
- Mise au point automatique
- Interface USB



449⁹⁹\$

Recevez 25 \$ d'impression photo numérique
Incluant carte mémoire 32 Mo et accessoires
Pour un temps limité seulement

Nikon® Coolpix 4500

- Appareil photo numérique
- Écran pivotant
- Résolution 4 millions de pixels
- Zoom 4X optique équivalent 38-155 mm
- Mode vidéo avec son
- Interface USB



969⁹⁹\$

Incluant carte mémoire 16 Mo et accessoires

Nikon® Coolpix 5000

- Appareil photo numérique
- Écran pivotant
- Zoom 3X optique équivalent 28-85 mm
- Résolution 5 millions de pixels
- Sabot de flash intégré
- Mode vidéo avec son
- Sensibilité de 100 ISO à 800 ISO
- Interface USB



1249⁹⁹\$

Incluant carte mémoire 32 Mo et accessoires



L.L.Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 28 novembre 2002.



Photos peuvent différer.

ce soir

les 5 à 7 1/2

Le Grand Journal

avec Jean-Luc Mongrain 17 h



La DHEA :

(hormone de Jouvence)

le marché noir !

Santé Canada ignore que l'on peut se procurer ce produit illégal à Montréal.

DOSSIER SPÉCIAL de Sophie Vallerand



Flash

18 h 30

La rentrée montréalaise de France D'Amour !

Fun noir

19 h

Invité : Benoît Brière

TQS

tqs.qc.ca



3097706A

Forum

Notre eau en danger?

Notre appel à tous à la suite de la publication, dimanche dernier, d'extraits du livre *L'Or bleu – L'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial* (Boréal) nous a valu beaucoup de courriels. Nous en publions ici quelques-uns.

Une « dîme » internationale

PAR SOLIDARITÉ humaine et écologique, je préconise la création d'un nouveau Fonds mondial de l'eau dont la priorité numéro un serait de garantir un accès gratuit à l'eau potable pour tous les habitants des pays pauvres. Ce fonds serait financé par tous les habitants des pays riches via l'instauration d'une nouvelle « dîme » ou redevance universelle et obligatoire de 10 % sur toute activité commerciale de vente d'eau en bouteille ou autrement. C'est une question élémentaire de justice sociale.

DANIEL CLAPIN-PÉPIN
Écologiste et professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UOAM

Marché néo-libéral

PERSONNELLEMENT, la gestion de l'eau m'inquiète vraiment. Il semble évident que depuis les 10 dernières années, le principe de bien commun humanitaire est bafoué par une poignée d'entreprises capitalistes. Évidemment, l'eau, source de vie, qui devrait être un bien accessible à tous gratuitement, n'échappe pas aux tentacules du marché néo-libéral qui désire transformer notre vie quotidienne en un jeu d'offre et de demande. Il est grand temps que la société civile fasse entendre son inquiétude relativement à une future privatisation de l'eau, car contrairement à ce que les multinationales de l'eau (dont Suez et Vivendi) prétendent, l'avènement d'un tel phénomène n'est pas synonyme de succès.

JEAN-FRANÇOIS HACHEY
Candiac

Utiliser des compteurs

POUR SAUVER notre eau en danger, le meilleur moyen serait d'obliger tous les citoyens à utiliser des compteurs. De cette façon, on serait forcé de s'en tenir au minimum d'usage sous peine de subir une augmentation de taxes. De nos jours, c'est à peu près la seule façon de faire entendre raison aux gens.

LIGUORI LECLERC
Trois-Rivières

Donne-moi de cette eau

J'OSE ENCORE écrire, mais pour combien de temps ? L'eau qui vient de mon puits est claire et bonne. Je respire l'air pur de la forêt toute proche. L'automne meurt doucement sous mes pas fatigués... Mais la litanie des cours d'eau en danger potentiel ou déjà massacrés me hante et me fait mal. Rivière Rupert, rivière Trois-Pistoles, rivière du Nord, rivière l'Assomption... Québec de nos amours, on est à te détruire. L'eau courante se fige. Bientôt, à nouveau, l'âge de pierre. Mes enfants, je les vois au-dessus du puits vide regarder l'absence de l'eau. Trop tard, aucun dieu ne répondra.

JACQUES LÉGER
Morin-Heights

Les « Arabes » de l'eau ?

NOTRE INDUSTRIE porcine est en train de contaminer les rivières et les nappes phréatiques dans toute la vallée du Saint-Laurent. La Ville de Thetford Mines cherche de l'eau et le village voisin d'Irlande craint que l'on siphonne sa nappe souterraine. À Oka, les citoyens se battent pour empêcher la compagnie minière locale de contaminer ses eaux souterraines. Près d'Amos, en Abitibi, la multinationale Parmalat et sa filiale Eaux Vives Harricana bénéficient d'un prêt sans intérêt des gouvernements provincial et fédéral pour exploiter et vendre aux États-Unis et en Asie de l'eau embouteillée provenant de la nappe phréatique de Saint-Matthieu. Pas de problème, nous sommes les « Arabes » de l'eau ! Peut-être, mais jusqu'à quand ?

PIERRE LECLERC
Montréal

Comme des enfants

LES HUMAINS sont tellement individualistes, ils font comme les enfants et croient que tout va bien. Ils ne se rendent pas encore compte que le seul héritage qu'ils pourront léguer à leurs enfants sera de l'argent. Les arbres, l'eau potable et l'air pur seront d'ici moins de 100 ans en voie de disparition. Avant de penser à faire encore plus d'argent avec l'eau potable, ne devrions-nous pas changer nos habitudes et adopter une nouvelle façon de penser. Si on continue à se regarder le nombril, plus personne ne pourra boire de l'eau potable. Allez-vous agir pour changer la situation ?

ISABELLE DUPUIS
Montréal



On sait qu'une pénurie d'eau douce menace notre planète. Mais au Québec, c'est la qualité de l'eau qui devrait surtout inquiéter : plusieurs municipalités rejettent encore leurs eaux usées directement à la rivière.

Le défi de l'or bleu

PIERRE-R. TREMBLAY

L'auteur habite à Saint-Bruno-de-Montarville.

LA TERRE est vraiment assoiffée et la rareté de l'eau pourrait être la cause de conflits majeurs au cours des prochaines années. Le mois dernier, Israël a failli bombardier une prise d'eau construite par le Liban dans le sud du pays sur une rivière s'écoulant dans le Jourdain. La raison : le Liban voulait soutirer plus d'eau que permis par Israël.

Je travaille comme consultant en hydrologie et, l'an dernier, je recevais deux ingénieurs du Burkina Fasso à mon bureau. Après avoir discuté avec eux d'un projet de réparation d'un barrage d'irrigation dans le nord de leur pays, j'ai vu que leur regard était attiré par une carte du monde placée sur le mur. Je leur ai demandé ce qu'ils regardaient et ils m'ont répondu qu'ils regardaient le Canada et les Grands Lacs.

Ils m'ont alors dit que s'ils avaient une petite partie de cette eau chez eux, ils pourraient développer leur agriculture et

satisfaire leurs besoins en eau dans ce pays du Sahel. L'un d'eux s'est alors tourné vers son collègue et lui a demandé si l'armée du Burkina Fasso pourrait envahir le Canada pour venir chercher cette eau. C'était une boutade, mais connaissant la pénurie d'eau dans ce pays, cette boutade pourrait se réaliser dans d'autres contextes.

Plus près de nous, l'Alberta et la Saskatchewan subissent une sécheresse sévère depuis deux ans. L'été dernier, les cultivateurs du Québec et de l'Ontario ont envoyé par train des ballots de foin pour nourrir les troupeaux de boeufs. À court terme, cette solution est acceptable, mais à long terme, si la situation persiste, ce n'est pas du foin, mais de l'eau que nous devons envoyer dans l'Ouest, et à ce moment, quels motifs pourrions-nous invoquer pour refuser ce geste de solidarité entre citoyens d'un même pays.

Au cours de l'hiver, les Canadiens se nourrissent de légumes importés du sud de la Californie et du Nouveau-Mexique, deux régions désertiques où l'agriculture a été

développée grâce au détournement des eaux du fleuve Colorado. La demande d'eau est si grande dans cette région que d'autres sources doivent être trouvées pour poursuivre l'agriculture, sinon d'autres zones devront être irriguées ailleurs pour alimenter la population du Canada et des États-Unis.

Actuellement, le débit équivalent à deux fleuves Saint-Laurent s'écoule par les rivières qui se jettent dans la baie James. L'écologie de la baie James a-t-elle besoin de toute cette eau douce ? Le Canada regorge d'eau douce et la population canadienne devra se prononcer dans les 10 prochaines années sur ce que nous entendons faire de cette richesse parce que la pression des autres pays sera très grande et en particulier celle de notre voisin du Sud. Pour éviter qu'elle ne devienne une marchandise soumise aux lois du marché et pour pouvoir maintenir sa propriété publique, les Canadiens devront peut-être la donner, mais à leurs conditions. C'est le défi de l'or bleu.

Des raisons d'être inquiets

MICHEL GAUDET

L'auteur est un résident de Dollard-des-Ormeaux et est vice-président de la Coalition pour les alternatives aux pesticides.

OUI, J'AI DES CRAINTES sur la qualité de l'eau que l'on boit. J'habite l'arrondissement Dollard-des-Ormeaux/Roxboro, desservi par l'usine de filtration de Pierrefonds ; cette usine dessert environ 125 000 personnes. Notre eau potable contient des pesticides et bien d'autres produits toxiques. La liste est bien longue. On nous dit que chaque substance toxique rencontre les normes. Si on additionne la quantité de chaque produit, est-ce toujours sécuritaire ? Quel est l'effet de synergie du mélange de tous ces produits ? Sans compter qu'on ne fait pas de test pour tous les médicaments qui se retrouvent dans notre eau potable.

Je pense en effet qu'une pénurie d'eau douce menace une partie de la planète. Selon les Nations unies, 2,7 milliards d'humains

feront face à cette pénurie en 2025. Déjà, aujourd'hui, quelque 1,2 milliard d'humains consomment de l'eau impropre. Un tiers de la population mondiale n'a pas de système d'égout adéquat. Plusieurs grandes villes ne traitent pas leurs eaux usées et on n'a pas à chercher très loin pour en trouver. Laval est un exemple où les eaux usées sont tout simplement rejetées à la rivière.

Face à cette situation, je suis inquiet de la menace de privatisation de l'eau. Je crois qu'il est essentiel que l'eau demeure en régie. L'administration actuelle de Montréal a déclaré ne pas vouloir privatiser l'eau. Le ministre Boisclair a déclaré que l'eau était un bien commun, donc qu'elle n'appartient à personne en particulier. Donc, pas question qu'un particulier en vende en quantité industrielle. Mais si un changement de gouvernement survient, est-ce que la politique de l'eau changera aussi ? Ou si on y est forcé par une entente commerciale ? Face à tout ça, nous devons être vigilants constamment.

La dernière source d'eau potable au monde ?

KARINE BERTRAND

L'auteure demeure au Mont-Tremblant.

VENDRE L'EAU ? L'acheter ? Pourquoi pas ? N'achetons-nous pas des arbres, des fleurs, du sable, des cailloux ? Alors pourquoi ne pas mettre la main au portefeuille pour l'eau également ? C'est autant une ressource naturelle que tout autre élément généreusement offert par Dame Nature... Pardon ? Qu'avez-vous dit ? L'eau est indispensable à la survie des être vivants ? Mais... ce n'est pas une raison pour en abuser au maximum et pour se faire un peu d'argent sur le dos de quelques assoiffés !

Le concept de l'eau en tant que marchandise n'apparaît-il pas à ce moment précis où les réserves s'épuisent ? Le manque crée

une offre. Et les entrepreneurs ont trouvé le moyen de transformer un élément « gratuit » en un produit payant.

Mais soyons honnêtes, le manque a toujours été présent. La soif telle que la connaissent des millions d'Africains ne date pas d'hier. Et ce n'est certainement pas ces gens-là qui ont la capacité de payer pour de l'eau potable... La pénurie d'eau touche maintenant les sociétés dites « industrialisées » qui ont les moyens de passer à la caisse. D'ailleurs, à quoi aurait-il servi de mettre en marché un produit que personne ne peut acheter ?

On manque d'« agua » et on le sait. La pollution des eaux par les produits chimiques y est pour beaucoup. Mais le problème de la commercialisation de l'eau ne découle-t-il pas d'un autre problème, plus

profondément ancré dans notre société ? Oserais-je l'appeler « capitalisme » ? Nous utilisons l'eau de la même façon que nous magasinons. Nous consommons l'eau avec la même fièvre de consommation qui touche notre société sur tous les autres produits qu'il nous semble indispensable d'acquiescer.

Il faut sonner l'alarme au niveau mondial, bien sûr, mais il faut d'abord prendre conscience du problème et instaurer les mesures qui s'imposent. Nous avons la chance de vivre dans un pays qui regorge de lacs et de rivières, c'est à nous de veiller à ce que notre eau reste pure et en quantité suffisante pour de nombreuses années encore. Je m'imagine d'ailleurs très bien le Québec étant un jour le seul endroit sur Terre où l'or bleu sera encore disponible. Pas vous ?

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Cette voix!



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Cette voix! Cette voix d'outre-tombe, monotone et éraillée. Affaiblie peut-être. Cette voix, croient les spécialistes, c'est celle d'Oussama ben Laden, le chef d'Al-Qaeda.

On ne l'avait pas vu ou entendu depuis des mois. On le croyait mort, tout en ayant un petit doute, une crainte certaine. Voilà, il est vivant. Du moins, si l'enregistrement diffusé lundi par Aljazeera est bel et bien authentique.

Dans le texte en arabe qu'il met un peu plus de quatre minutes à lire, ben Laden menace les pays qui ont eu le malheur d'appuyer la campagne antiterroriste des États-Unis: « Pourquoi vos gouvernements se sont-ils alliés à l'Amérique pour nous attaquer en Afghanistan, et je cite en particulier la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Canada, l'Allemagne et l'Australie? » Le Canada! Et nous qui nous croyions à l'abri, protégés par notre insignifiance...

Et nous qui nous croyions à l'abri, protégés par notre insignifiance...

Voilà qu'Oussama ben Laden nous menace: « Comme vous assassinez, vous serez assassinés, et comme vous bombardez, vous le serez aussi. »

Ben Laden vit. Il se peut qu'il soit malade, puisqu'il n'a pas voulu qu'on le filme. Il se peut qu'il ait peur, puisqu'il s'est fait fort discret au cours des derniers mois. Mais il vit. Ce qui veut dire, entre autres, que l'armée et les services secrets les plus puissants du monde, avec la technologie la plus avancée de l'histoire militaire, n'ont pu avoir raison d'un homme. Cela devrait faire réfléchir les faucons de l'administration Bush, eux qui rêvent de renverser un homme bien plus puissant, bien mieux protégé que ben Laden, Saddam Hussein. L'échec est possible, la catastrophe humaine, probable.

La survie de ben Laden rend

aussi plus crédible le scénario évoqué depuis plusieurs semaines par les services secrets occidentaux, celui d'une réorganisation d'Al-Qaeda, qui serait à nouveau en mesure de monter des attentats d'envergure.

Dans l'enregistrement, ben Laden ne s'attribue pas le « mérite » des attentats commis au Yémen, à Karachi, au Koweït, à Bali et à Moscou. Mais il s'y associe, estimant qu'il s'agit de « la réplique des musulmans désireux de défendre leur religion et de répondre aux ordres de Dieu et de leur Prophète ».

En Grande-Bretagne, en France, et en Allemagne, et aux États-Unis bien sûr, les gouvernements s'attendent au pire. Le chef des services secrets allemands prévoit des « attaques de grande ampleur ». Le 11 septembre est déjà loin. Il ne faut pas oublier.

Le contenu de ce message confirme aussi que le leader d'Al-Qaeda ne cherche pas seulement la « justice » pour les Palestiniens et les enfants irakiens, comme il aime le marmonner. Il veut le triomphe du monde musulman sur le monde chrétien. Il mène une croisade. Cela ressort, notamment, quand il condamne

l'Australie pour « sa contribution ignoble à la séparation du Timor oriental ». Or, quel est le crime « ignoble » des Australiens? D'avoir dirigé la force internationale qui a mis un terme aux massacres des Timorais par les milices appuyées par l'Indonésie! Pour ben Laden, la volonté d'indépendance massivement exprimée par les Timorais (des chrétiens) importe peu. Ce qui prime, coûte que coûte, c'est la puissance de l'Indonésie, parce que l'Indonésie est musulmane.

Que faire? Partout où les gouvernements et les citoyens faisaient déjà preuve de vigilance, celle-ci doit être redoublée, sans pour autant qu'on cède à la paranoïa.

Cela vaut désormais pour nous. Combien croyaient sérieusement qu'un attentat pouvait survenir ici, au Canada, à Montréal? Ce n'est plus une hypothèse farfelue. Nous sommes une cible.

Oui, mais où?



MICHÈLE OUIMET
 michele.ouimet@lapresse.ca

Personne ne voulait voir Cactus, un organisme qui distribue des seringues aux toxicomanes, s'installer dans son voisinage. Pendant un an, Cactus s'est cherché un local. Il en a finalement déniché un rue Saint-Hubert, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Ontario, un secteur chaud de la ville, pas très résidentiel ni très huppé.

Pourtant, les résidents et les commerçants ont roupété.

Ottawa veut permettre l'implantation de piqueries légales ou « sites d'injection sécuritaires », pour reprendre le jargon des spécialistes, dès 2003. Les accros à la cocaïne et à l'héroïne auraient un local où ils pourraient s'injecter leur drogue avec des seringues propres sous l'oeil vigilant d'un infirmier ou d'un travailleur social.

L'idée est intéressante. Le Canada suivrait l'exemple de nombreuses villes européennes qui ont des locaux d'injection depuis plusieurs années.

Mais où installer ces locaux? Quand on constate tous les problèmes que Cactus a eus pour se faire accepter dans un quartier pourtant olé olé, on peut facilement imaginer le psychodrame que déclencherait l'arrivée d'une piquerie, aussi légale soit-elle.

Pourquoi installer des locaux d'injection sécuritaires qui fonctionneraient avec la bénédiction de l'État?

Les locaux représentent une façon intelligente d'aider les toxicomanes. Environ 125 000 Canadiens s'injectent des drogues dures dans les veines. À Montréal, plus de 12 000 junkies se shootent à la cocaïne, à l'héroïne ou aux stéroïdes.

Plusieurs accros utilisent des seringues souillées. Selon Santé Canada, en 1999, le tiers des nouveaux cas de sida et plus de 60 %

de ceux d'hépatite C étaient attribuables aux drogues dures. Ces chiffres ont un coût: près de 10 milliards par année.

Plusieurs junkies se piquent dans les parcs ou au détour d'une ruelle et laissent tomber leurs seringues souillées. Ils traînent dans leur sillage une faune marginale qui vit souvent de la prostitution et du crime.

Avec les locaux d'injection, les toxicomanes pourraient se procurer des seringues propres et quitter la rue. Il y aurait moins de junkies dans les urgences et moins de victimes d'overdoses. Moins de solitude aussi. Dans les locaux, les accros pourraient trouver un minimum de soutien, respirer entre deux « fix » et grignoter quelques minutes de répit en parlant à un infirmier ou un ex-toxicomane.

L'Europe a une bonne longueur d'avance sur le Canada. Plusieurs villes se sont dotées de sites d'injection sécuritaires » comme Genève, Zurich, Amsterdam, Francfort, Madrid, Londres.

Un consensus s'établit tranquillement autour de l'utilité de ces lieux. Même l'Association médicale canadienne militait en leur faveur car, note-t-elle, l'expérience européenne est concluante. Au cours de la dernière décennie, le nombre de crimes, d'overdoses et de cas de sida reliés aux drogues a diminué en Suisse et en Allemagne. Pendant ce temps, la situation se détériorait au Canada.

Il ne s'agit pas de tracer un portrait idyllique. Les locaux d'injection ont leurs limites et ils ne règlent pas tous les problèmes. Loin de là. Même si des locaux sont créés, les junkies continueront de se piquer dans la rue. Certains cocaïnomanes se shootent une vingtaine de fois par jour. Il serait naïf de penser qu'ils se précipiteront dans un local chaque fois qu'ils auront besoin d'une dose.

Les locaux ne sont pas magiques, mais c'est tout de même mieux que de laisser les toxicomanes sans aucune ressource et de se mettre la tête dans le sable en s'imaginant que la répression policière va tout régler.

Toutefois, la question reste entière. Où installer ces piqueries?



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Vivement Jean Charest!

AINSI, Bernard Landry dit manquer de fonds pour décentraliser les pouvoirs dans les régions.

Pourtant, le PQ a imposé les fusions forcées au coût de plusieurs centaines de millions de dollars, malgré toutes les études sérieuses démontrant que les fusions forcées ne sont pas rentables et mènent inéluctablement à un fiasco financier, dû au monstre bureaucratique qu'elles engendrent et à l'absence de la pression des citoyens pour maintenir des coûts de fonctionnement dans des limites respectables.

Il faut rendre hommage au Parti libéral et à son chef, Jean Charest, qui permettra aux citoyens de se prononcer sur l'avenir de leur communauté, contrairement à ce qu'a fait le PQ avec les fusions forcées et plus récemment encore avec Murdochville!

MARTIN L'HEUREUX
 Baie-d'Urfé

À qui la faute?

SELON les données de Statistique Canada sur le taux de chômage, Montréal bat Toronto pour la première fois en 15 ans. Ça doit être encore la faute du gouvernement Landry!

MARIELLE PAYETTE
 Outremont

Comme en Ontario?

JUSTE UN PETIT commentaire concernant la privatisation (ou semi-privatisation) du système de santé et avec lequel j'aimerais faire un parallèle avec le contexte de déréglementation de l'énergie en Ontario. Des pommes et des oranges? Pas tout à fait.

On nous a expliqué que les prix de l'électricité avaient beaucoup augmenté en Ontario parce que le marché avait subi

une baisse de l'offre (centrales nucléaires inopérantes) combinée à une hausse de la demande.

Appliquons le même principe à la privatisation (ou déréglementation) du système de santé.

Si Mario Dumont devient premier ministre du Québec demain et qu'il privatise une partie du système de santé, qui peut nous assurer que le Québec ne vivra pas la même situation. En fait, tous les ingrédients sont là pour répéter la même situation. Au niveau de l'offre, tout le monde sait déjà qu'on manque de médecin. Au niveau de la demande, la situation est pire. Avec les baby-boomers qui vieillissent, la demande ne fera que croître au cours des 20 prochaines années.

À l'instar de l'assurance-médicaments, je suis convaincu qu'au lendemain d'une privatisation du système de santé, les coûts en santé (surtout les coûts du système privé) vont connaître une augmentation substantielle, créant ainsi une médecine à deux vitesses: une pour les pauvres et la classe moyenne (80 % de la population) et une pour la classe moyenne supérieure et la classe riche (20 % de la population). (...)

ÉRIC LADOUCEUR
 Mascouche

Le palmarès et Statistique Canada

UN ARTICLE d'André Noël publié dans *La Presse* du 5 novembre laissait entendre que Statistique Canada met en doute la validité du Bulletin des écoles secondaires du Québec produit par l'Institut économique de Montréal et publié par le magazine *L'actualité*. Or, Statistique Canada n'a pourtant fait aucun commentaire officiel sur le contenu de cette étude. Au contraire, dans une lettre qui nous

a été envoyée par Statistique Canada, le directeur général de la direction de l'analyse socioéconomique et commerciale de Statistique Canada, M. Garnett Picot, affirme noir sur blanc: « Statistique Canada n'est ni contre ni pour la publication de tels palmarès comme celui publié par *L'actualité* et n'a en aucune façon tiré de conclusion sur la qualité ou la pertinence des travaux de l'Institut Fraser et de l'Institut économique de Montréal. » Quant au titre de l'article qui affirmait que notre étude « ne serait qu'un vent », le chercheur de Statistique Canada qui était abondamment cité dans l'article s'est pressé de nier avoir fait une telle affirmation. « Je n'ai jamais rien dit de tel », a-t-il affirmé sur les ondes de RDI le jour même de la publication de l'article en question.

MICHEL KELLY-GAGNON
 Directeur exécutif
 Institut économique de Montréal

Des faiblesses certaines

LE CHERCHEUR de Statistique Canada a clairement évoqué les faiblesses de la méthode utilisée par l'Institut Fraser et l'Institut économique de Montréal pour classer les écoles. Il a expliqué que ce palmarès indique seulement quelles écoles ont le plus d'étudiants forts, et non pas quelles sont les meilleures. En parlant des auteurs, il a dit: « Il y a 80 % de l'information qu'ils n'ont pas, et ils font un classement des écoles sur moins de 20 % ». Il a ajouté: « Ce système (de classement) d'écoles ne devrait pas être utilisé par les parents et par les enseignants, ou devrait être utilisé seulement avec des pincettes. » Il a répété exactement la même déclaration au Devoir. Que le sous-titre ait été apprécié ou non, une chose est sûre: l'article le citait avec exactitude.

André Noël

Vous voulez nous écrire?
 forum@lapresse.ca

Une femme active et très engagée

LE REPORTAGE sur les dépenses de la lieutenant-gouverneur que vient de diffuser Radio-Canada est un exemple de mauvais journalisme. Rien n'est faux. Tout est seulement incomplet, tendancieux, inutilement malveillant. Il ne présente pas une analyse comptable des dépenses, mais une manipulation des chiffres.

Première affirmation: le budget a grimpé de 121 %. Qui comprend ce chiffre? Il est gros. Il aurait aussi été possible de dire que le budget des dépenses de Mme Thibault a un peu plus que doublé. Tout le monde aurait mieux compris.

Pourquoi a-t-il doublé? Largement parce qu'on y a intégré les dépenses de la sécurité, soit 290 000 \$. Cela est dit, mais le journaliste insiste surtout sur la suite de son propos. En mettant sur un même pied une dépense

nouvelle de 290 000 \$ pour la sécurité et une augmentation du budget des fleurs de 2600 \$, on est malveillant. Si on avait été assez honnête pour donner le chiffre du budget total, le public aurait été à même de constater que les autres augmentations sont modérées. Même les augmentations de dépenses en réceptions sont assez modestes. Quant aux dépenses de transport, il aurait fallu, pour être



Lise Thibault

honnête, tenir compte du handicap de Mme Thibault.

Mais la vraie question n'est pas là. En choisissant Mme Thibault comme lieutenant-gouverneur, le gouvernement savait qu'il avait choisi une femme active, très engagée dans beaucoup de milieux de la société québécoise et depuis longtemps. Quelqu'un a-t-il déjà fait le moindre reproche au lieutenant-gouverneur? C'est vrai qu'elle se déplace beaucoup, qu'elle honore de sa présence un très grand nombre d'activités. Pour le plus grand plaisir de ceux qui organisent ces événements et des participants.

Elle fait honneur au Québec et aux Québécois. Ses dépenses ont augmenté depuis trois ans? Qui le lui reproche?

A-t-on regardé aussi le budget de Mme Adrienne Clarkson? C'est aussi une femme dynamique qui veut donner du sens à sa fonction, encore là pour le plus grand plaisir des gens qui la reçoivent.

Je suis sûr que le public est beaucoup moins mesquin que le journaliste.

PAUL LAROSE
 Saint-Laurent

Forum



Photo Presse Canadienne

Notre régime parlementaire est un produit de l'histoire qui remonte à aussi loin que 1791.

Un mauvais moment

La réforme de nos institutions démocratiques est un sujet trop fondamental pour qu'on prenne des décisions à la légère



HENRI BRUN

L'auteur est avocat et professeur de droit constitutionnel. Nous publions en deux parties, aujourd'hui et demain, le texte qu'il nous a fait parvenir, alors que siège cette semaine à Montréal le Comité directeur des états généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

LORS DU DERNIER remaniement ministériel, le premier ministre a confié à un ministre la responsabilité de la réforme électorale et parlementaire. Ce mandat fut par la suite élargi, pour devenir celui de « la Réforme des institutions démocratiques ».

Fin mars 2002, le ministre responsable annonçait la création d'un Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques et il faisait savoir que lui-même et le premier ministre « envisagent que dans un avenir prochain » le droit constitutionnel québécois soit radicalement transformé. Un « document de réflexion populaire », lancé au début de l'automne et assorti du titre racoleur *Le pouvoir aux citoyens et aux citoyennes*, suggère pour l'essentiel le remplacement du régime parlementaire façonné au Québec depuis 1791 par le régime présidentiel américain, l'introduction du mode de scrutin proportionnel et la multiplication des possibilités de référendums. Dans son introduction, le ministre se fait toutefois rassurant à l'effet que « ... rien ne serait pire que d'ouvrir le grand chantier de nos institutions démocratiques dans la bousculade et la précipitation ».

Par la suite, une commission a été mise sur pied pour parcourir le Québec, la Commission de l'Assemblée nationale sur les institutions s'est faite elle-même itinérante, un autre document de consultation a été produit sur le mode de scrutin et des « états généraux » ont été annoncés pour février 2003.

Tant d'agitation laisse perplexe. Il n'est pas facile en effet de savoir si l'on a affaire à une politique du gouvernement, que celui-ci veut mettre en oeuvre « dans un avenir prochain », ou à la chimère d'un ministre qu'on laisse courir. Il reste que le ministre, fin octobre, peut-être stimulé par quelques chroniqueurs et commentateurs, envoyait des signaux au PLQ et à l'ADQ afin que ceux-ci permettent au gouvernement d'accomplir ses réformes avant les prochaines élections générales.

Quoi qu'il en soit au juste, les modifications constitutionnelles envisagées sont à ce point capitales et radicales qu'il est inconcevable qu'elles puissent être opérées en fin de mandat par un gouvernement qui ne traitait aucunement de ces questions dans le programme grâce auquel il s'est fait réélire il y a quatre ans. Les décisions qu'impliquent ces changements constitutionnels ne sont pas moins importantes en effet que celle de retirer le Québec de la fédération canadienne : leur objet se situe au coeur de ce qu'est la démocratie. Or il est loin d'être évident qu'il soit souhaitable qu'elles soient prises.

Régime parlementaire ou régime présidentiel ?

Le premier impératif qui devrait s'imposer à l'esprit au sujet du choix d'un régime constitutionnel donné est celui du respect de la logique intrinsèque de ce régime. Ainsi, par exemple, l'idée de faire élire le

premier ministre par l'ensemble de l'électorat est tout simplement inconciliable avec le régime parlementaire. Alors que l'on se plaint d'une évolution de ce régime qui favorise le gouvernement au détriment du Parlement, il est bien difficile de voir en quoi une légitimité gouvernementale indépendante du Parlement pourrait contribuer à valoriser le rôle du Parlement.

Le régime parlementaire est un produit de l'histoire. De l'histoire de l'Angleterre, certes, mais cela ne peut être considéré au Québec comme un signe d'aliénation puisqu'il est aussi le fruit d'une histoire du Québec qui remonte aussi loin que 1791. Ce régime parlementaire est essentiellement un régime de collaboration (plutôt que de séparation) entre le Parlement qui fait les lois et le gouvernement qui gouverne sous les lois. Chacun des deux dispose d'un ensemble de moyens d'action sur l'autre, de façon à ce que l'État ne puisse jamais se trouver en panne.

Tant que le gouvernement jouit de l'appui du Parlement, ce qui est régulier lorsque la majorité parlementaire est du même parti que le gouvernement, l'État fonctionne. Lorsque tel n'est plus le cas, le gouvernement doit démissionner, par application du principe de la responsabilité ministérielle. Mais le gouvernement peut également, de son côté, dissoudre en tout temps le Parlement pour que l'électorat arbitre par des élections générales un différend qui l'oppose au Parlement. Par cet ensemble de moyens d'action réciproques le régime parlementaire cherche à concilier la souveraineté collective (la démocratie) et l'efficacité de l'État. Il fait en sorte que le gouvernement y jouisse de moyens lui permettant, jusqu'à un certain point, d'imposer sa volonté au Parlement. À défaut de quoi la collectivité est appelée à trancher.

Le reproche le plus souvent adressé au régime parlementaire est celui d'avoir évolué dans le sens d'un déséquilibre, en faveur du gouvernement, qui est tel qu'il laisse le Parlement et ses membres, les députés, en situation de désœuvrement. Ce reproche est en réalité doublement mal fondé. Il l'est d'abord en ce qu'il minimise injustement le rôle actuel des députés, y compris ceux du parti gouvernemental. En plus de représenter les intérêts de leurs électeurs, ceux-ci exercent leur influence sur le gouvernement à l'occasion des réunions fréquentes du caucus des députés du parti et ils jouent un rôle actif en commission parlementaire.

Les députés de l'opposition, quant à eux, questionnent et critiquent constamment le gouvernement en Chambre et leurs propos sont nourris tant par la presse que par les instances de contrôle que s'est données le Parlement au fil des ans (Protecteur du citoyen, Vérificateur général, commission des droits...). L'opposition officielle jouit en régime parlementaire d'un statut juridique et de moyens d'action tout à fait enviables. Laisser entendre que le Parlement ne joue aucun rôle significatif dans le processus d'adoption des lois et dans le processus de contrôle de l'activité gouvernementale n'est tout simplement pas conforme à la réalité.

Futilité du Parlement

Plus fondamentalement, ce reproche concernant une supposée vacuité ou futilité du Parlement et de ses membres est sans fondement dans la mesure où il est adressé au régime parlementaire plutôt qu'aux façons de faire des partis et aux comportements des députés eux-mêmes. Ce reproche, en effet, est exprimé en lien avec ce qu'on appelle la discipline de parti : puisqu'en régime parlementaire le gouvernement doit toujours jouir de la confiance du Parlement, en raison du principe de la responsabilité ministérielle, le gouvernement serait automatiquement forcé de démissionner s'il devait subir un vote négatif en Chambre ; par conséquent, les députés gouvernementaux doivent nécessairement tous voter selon la ligne indiquée par le parti afin d'éliminer autant que possible les risques de voir le gouvernement placé en situation de devoir démissionner.

Cette vue des choses, qui incrimine le régime parlementaire, n'a en réalité aucun fondement en droit constitutionnel contemporain. Seul le vote du budget et le vote explicite d'une motion de censure (ou de non-confiance) à l'endroit du gouvernement oblige aujourd'hui celui-ci à remettre sa démission. Toute autre défaite du gouvernement en Chambre ne pourrait, à la limite, que requérir la vérification de son sens à cet égard à l'aide d'une motion de confiance. Ce qu'il y aurait lieu de dé-

noncer en ce qui regarde la discipline de parti n'est pas le régime parlementaire, mais bien plutôt la frilosité des partis et le manque de courage de députés en attente d'une limousine ministérielle.

En régime présidentiel, le Parlement et le gouvernement sont séparés en ce sens que chacun tire directement ses pouvoirs de la Constitution et a sa légitimité de l'électorat. Aussi les moyens d'action de l'un sur l'autre sont-ils plus restreints qu'en régime parlementaire : entre autres, le Parlement ne peut faire tomber le gouvernement (par un vote de non-confiance) et le gouvernement ne peut dissoudre le Parlement (en déclenchant des élections générales).

Cette séparation des pouvoirs est cependant relative. Elle n'empêche en rien que la discipline de parti y sévise au Parlement. La discipline de parti est affaire de comportement et non affaire de régime constitutionnel. Quand la majorité parlementaire est du même parti que le gouvernement, la pratique du présidentialisme ressemble à la pratique du parlementarisme. Quand à l'inverse le Parlement est dominé par un parti autre que le parti gouvernemental, la collectivité risque de devoir se contenter d'un État minimal, dont l'intervention socioéconomique ne peut être que problématique.

Pour la nation la plus puissante du monde, les États-Unis, cette situation peut peut-être convenir, d'autant plus que l'inaccomplissement en matière socioéconomique semble y être plutôt bienvenue. Mais pour un petit peuple qui doit subir la mondialisation à travers un fédéralisme étouffant, il est moins évident qu'un État genedarme puisse répondre à l'appel d'une justice sociale respectable. Or, on nous suggère ce que les États-Unis eux-mêmes n'ont jamais osé envisager sérieusement, soit d'assortir ce régime présidentiel d'un mode de scrutin proportionnel.

DEMAIN : Scrutin majoritaire ou scrutin proportionnel ?

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Ben Laden: mort ou vif ?

Il y a quelque chose qui me chicote dans les derniers messages attribués à Oussama ben Laden. Pourquoi se fait-il entendre par bande audio plutôt que par vidéo ?

Car enfin, si ben Laden était toujours vivant, n'aurait-il pas intérêt à être vu plutôt que seulement entendu ? Ne serait-ce pas une bien meilleure façon de narguer les États-Unis que d'apparaître à la télévision ?

Depuis les bombardements en Afghanistan, ben Laden ne s'est manifesté que par des enregistrements audio. Pourquoi ? Ne serait-ce pas, tout simplement, parce qu'il est plus facile de trafiquer une bande audio qu'une vidéo ? Ne serait-ce pas, tout simplement, parce que ben Laden est mort — soit des suites d'un bombardement, soit de la maladie rénale qui le forçait à suivre des traitements de dialyse ?

Pourquoi les services de renseignements américains ont-ils été si prompts à reconnaître l'authenticité du message diffusé par la chaîne arabe Al-Jazira ? Car après tout, l'expertise, en ce domaine, n'est pas infaillible. Il n'y a pas d'ADN pour la voix, sans compter que l'on dispose de peu de bandes témoins, les vidéos de ben Laden étant rares, et le son défectueux.

Si les experts en décodage audio avaient écouté une cassette de Jean-Guy Moreau imitant René Lévesque, ils n'y auraient vu que du feu. Plus récemment, deux joyeux lurons de CKMF ont piégé les plus grands de ce monde en se faisant passer pour Jean Chrétien. Bref, si une petite société comme le Québec compte tant d'imitateurs, pourquoi n'y aurait-il pas quelques André-Philippe Gagnon dans le réseau Al-Qaeda ?

Je ne m'explique pas que la possibilité d'une contre-façon ne soit jamais soulevée. Serait-ce parce que le gouvernement Bush veut laisser courir la rumeur que ben Laden est toujours présent pour maintenir la population sur le pied de guerre ?

Ce qui est sûr, cependant, c'est que les réseaux terroristes ont tout intérêt à laisser croire que ben Laden a miraculeusement échappé à l'armée la plus puissante au monde. Cela renforce son aura et sa réputation d'invincibilité auprès des masses arabomusulmanes.

Toute religion a ses saints et ses messies. Telle est la fonction que remplit ben Laden. Ce dernier était au départ un leader organisationnel et le grand argentier du réseau. Il en est maintenant la figure charismatique et symbolique, l'équivalent du Christ ressuscité.

Remarquez, dans les faits, il n'est guère important que la voix, sur la bande audio dévoilée mardi, soit celle de ben Laden. Qu'il soit mort ou vivant est une question secondaire.

S'il est mort ou trop malade pour diriger le réseau, d'autres prendront sa place... ou l'ont déjà prise. Al-Qaeda a été affaibli, mais ses « cellules dormantes » existent toujours, et il faudrait être bien optimiste pour croire qu'il n'y en a pas au Canada.

Que les récents attentats au Yémen, à Bali ou ailleurs aient été le fait d'Al-Qaeda ou d'un autre réseau, le résultat est le même, et s'alimente à la même source — au délire anti-occidental du fondamentalisme islamiste. Ben Laden ou pas, ces mouvements continueront de semer la terreur.

Ce fut le tort du président Bush que de « personnaliser » son combat contre le terrorisme et de reprendre la rhétorique des films de cow-boy en promettant de capturer ben Laden « mort ou vif ». Comme si l'élimination d'un seul homme allait régler le problème !

M. Bush commet la même erreur à propos de l'Irak quand il s'en prend obsessionnellement à « Saddam ». D'accord, cet homme est un dictateur, mais il n'est quand même pas tout seul ! Et si, demain, Saddam Hussein mourait d'une crise cardiaque ? Si l'un de ses fils ou l'un de ses généraux reprenait le flambeau ? Si les scientifiques qui ont mis au point les armements meurtriers qu'abrite ce pays continuaient leur travail ? Bush se retrouverait Gros-Jean comme devant, face à un Irak sans Saddam, mais inchangé.

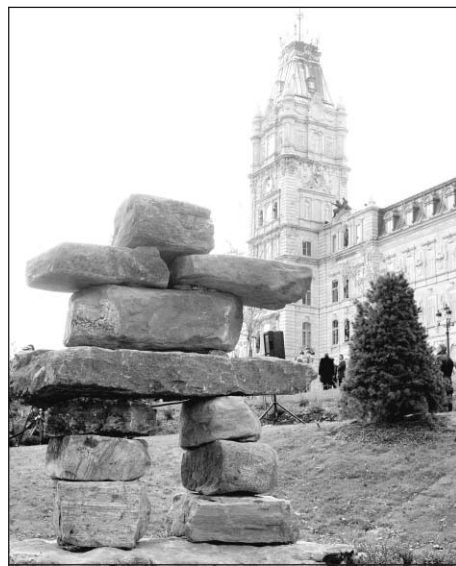
Peu importe, donc, l'auteur du message attribué à ben Laden. On sait qu'il provient d'un réseau terroriste, et son contenu est terrifiant car l'un de ses objectifs est manifestement d'aiguillonner les terroristes terrés ici et là et de leur indiquer des cibles.

Pour la première fois, Al-Qaeda élargit son champ de bataille au-delà de ses ennemis habituels (Israël et les États-Unis). L'an dernier, ben Laden semblait obsédé par le destin de l'Arabie Saoudite. Aujourd'hui, l'imprécateur prend sous son aile la cause tchétchène et celle des terroristes indonésiens.

On vise maintenant nommément la France, l'Allemagne, l'Australie, l'Italie, la Grande-Bretagne... et le Canada — en somme les principaux alliés des États-Unis, sans égard au fait que le président Schröder s'est dissocié des États-Unis, sans égard non plus à l'anti-américanisme virulent d'une bonne partie des élites canadiennes.

Mais l'anti-américanisme n'achète pas la paix, car ce que vise cette « jihad » va bien au-delà de l'administration Bush. C'est un ensemble de valeurs, un mode de vie, bref une civilisation.

La diffusion du message aura au moins eu un aspect positif si elle force les Canadiens qui ne se sentaient pas concernés par le 9-11 à sortir de leur cocon douillet et à retomber sur terre.



Le parlement de Québec

Lutte antiterroriste: récompense de 5 millions

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis offrent une récompense de cinq millions de dollars à qui les aidera à démanteler un réseau terroriste dans le monde, a annoncé hier un

responsable américain.

Les Américains « offrent une récompense jusqu'à cinq millions de dollars pour toute information conduisant au démantèlement de systèmes pour financer une organisation terroriste », a déclaré un sous-

secrétaire au Trésor, Jimmy Gurule.

Cette somme peut aussi servir à récompenser « les informations conduisant à l'arrestation ou à l'inculpation de gens qui ont préparé ou participé à un acte de terrorisme contre des Américains », a-t-il dit.

Hausse des violations des droits de l'homme au Guatemala

Agence France-Presse

GUATEMALA — La Mission des Nations unies chargée de la vérification des accords de paix au Guatemala (MINUGUA) a dénoncé hier l'augmentation des violations des droits de l'homme entre juillet 2001 et juin 2002.

Selon le chef de la MINUGUA, l'Allemand Tom Koenigs, ce troisième rapport délivré par l'organisation montre que « les cas de violations des droits de l'homme sont en augmentation et (que) la situation est particulièrement critique ».

« L'aggravation de la situation est due à la faiblesse des institutions en charge de la sécurité et du maintien de l'ordre public », a estimé M. Koenigs.

Tom Koenigs a indiqué que 484 cas de menaces proférées contre des représentants d'associations de défense des droits de l'homme, des syndicalistes et

des fonctionnaires du pouvoir judiciaire avaient été enregistrés. Entre 2000 et 2001, seulement 132 plaintes avaient été déposées.

La MINUGUA a répertorié d'autre part quelque 155 cas de menaces de mort contre des personnes appartenant à ces différents secteurs.

Le rapport indique également que 341 violations des droits de la personne ont impliqué des fonctionnaires de la Police nationale civile (PNC) et que dans 54 cas, des plaintes avaient été déposées pour dénoncer l'usage excessif de la violence par les forces de l'ordre.

Selon M. Koenigs, « les cas dénonçant des traitements dégradants ou inhumains de la part des forces de l'ordre sont en augmentation de 128 % ». La MINUGUA a constaté une intensification des lynchages dans plusieurs provinces à forte concentration indienne. Depuis janvier 2002, 47 scènes de lynchage

ont eu lieu dans le pays, faisant 19 morts et 84 blessés.

Concernant l'application des accords de paix signés en 1996, la MINUGUA estime que les avancées « sont très irrégulières ». « Des promesses faites depuis deux ans n'ont pas été tenues et le gouvernement doit faire des efforts dans plusieurs domaines, notamment en enquêtant et sanctionnant les fonctionnaires impliqués dans des cas de violations des droits de l'homme », a expliqué M. Koenigs.

Comme pour confirmer les inquiétudes de l'ONU, l'ex-dictateur

Efraim Rios Montt a été réélu hier pour la quatrième année consécutive à la présidence du Congrès guatémaltèque.

Rios Montt, âgé de 75 ans, a été élu avec les 62 voix du Front républicain guatémaltèque (FRG) dont il a été le fondateur et qui détient la majorité des 113 sièges qui composent le Congrès.

L'ancien général, qui a gouverné d'une main de fer le Guatemala de mars 1982 à août 1983 à la suite d'un coup d'État, a annoncé ces dernières semaines son intention de se présenter à l'élection présidentielle en octobre 2003.

Cible de dénonciations pour violations des droits de l'homme de la part d'associations humanitaires guatémaltèques, Rios Montt s'est vu refuser sa candidature à deux reprises, en 1995 et 1999.

Chaque fois, le Tribunal suprême électoral et la Cour constitutionnelle ont refusé son inscription, justifiant leur décision par un article de la Constitution approuvé en 1985 selon lequel les personnalités arrivées au pouvoir à la faveur d'un coup d'État ne peuvent pas reprendre part à l'élection présidentielle.

La guerre civile au Guatemala a fait 200 000 morts et disparus entre 1960 et 1996.



L'ex-dictateur Rios Montt.

Avis d'audience publique.

National Energy Board



Office national de l'énergie

TransCanada PipeLines Limited. Demande visant les droits et le tarif de 2003

L'Office national de l'énergie (l'Office) a diffusé l'ordonnance d'audience RH-1-2002, et les instructions connexes, concernant une demande que TransCanada PipeLines Limited (le demandeur) a déposée aux termes de la partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie pour solliciter des ordonnances visant à fixer et à approuver les droits que TransCanada pourra exiger au titre des services de transport offerts sur son réseau principal au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003. On peut consulter une copie de la demande, pendant les heures normales d'affaires, dans les bureaux du demandeur, à la bibliothèque de l'Office et sur le site Internet de l'Office, au www.neb-one.gc.ca.

L'Office a décidé de convoquer une audience publique orale afin d'examiner la demande. L'audience doit débuter le **lundi 24 février 2003**. Le lieu et l'heure de commencement de l'audience n'ont pas encore été déterminés; une annonce suivra. L'audience visera à recueillir la preuve et les points de vue des parties intéressées au sujet de la demande.

Toute personne intéressée à participer à l'audience devrait consulter les instructions détaillées de l'Office sur l'instance (RH-1-2002). Pour obtenir ces instructions, on peut appeler l'Office sans frais au 1-800-899-1265 en précisant qu'il s'agit de l'instance RH-1-2002. On peut aussi consulter les renseignements sur le site Internet de l'Office au www.neb-one.gc.ca (cliquer sur « Consulter les documents de réglementation », sous la rubrique « Transport, droits et tarifs », cliquer sur « Groupe 1 - gaz », puis sur « TransCanada PipeLines Limited » et « 2002-09-16 Demande concernant les droits et le tarif du réseau principal pour 2003 »).

Toute personne désireuse d'intervenir dans cette instance doit déposer un document d'intervention auprès du secrétaire de l'Office au plus tard le **19 novembre 2002, à midi (heure des Rocheuses)**, et en signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante :

M^{me} Céline Bélanger
Vice-présidente principale
Stratégie de réglementation
TransCanada PipeLines Limited
450, Première Rue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 5H1

Téléphone : (403) 920-7184
Télécopieur : (403) 920-2347

Le demandeur fournira à chaque intervenant une copie de sa demande, des modifications apportées à cette dernière et de tous les documents connexes.

Les personnes qui souhaitent uniquement présenter des commentaires sur la demande peuvent le faire au moyen d'une lettre déposée auprès du secrétaire de l'Office (secrétaire) au plus tard le **10 février 2003**.

Michel L. Mantha
Secrétaire
Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8
Télécopieur : (403) 292-5503

www.transcanada.com


TransCanada
Du possible au réel

3096302A

AIR FRANCE

faire du ciel le plus bel endroit de la terre



Montréal – Paris. 2 vols par jour, en toute saison.

Consultez votre agent de voyage ou visitez notre site Internet www.airfrance.com/ca